



Un **Kerouac**
perdu édité pour
la première fois

Page A 2



Gil Courtemanche
ou l'éthique
de l'indignation

Cahier Livres

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 270

LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

2,63\$ + TAXES = 2,99\$

Territoires en mutation

Le Quartier Dix30, le boulevard Taschereau, le boulevard Charest, l'entrée des villages... Il y a moyen de faire mieux.



JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

À Brossard, le développement rapide du quartier résidentiel bordant le Dix30 a permis de voir pousser des maisons inspirées d'un XIX^e siècle de conte de fées, tandis qu'étaient oubliées les quelques véritables maisons d'époque de l'endroit.

STÉPHANE BAILLARGEON

Un beau train électrique traverse une forêt d'éoliennes qui l'alimente en énergie et en rêveries tout au long du parcours liant l'aéroport au centre-ville de Montréal. Dans les plans de l'architecte-paysagiste montréalais Gille Hanicot, le boulevard Angrignon détourné de son lit désenclave le quartier Saint-Pierre et facilite la connectivité nord-sud actuellement inexistante, ou presque. C'est beau. C'est bon. Ça méritait un des trois prix distribués cette semaine par des experts architectes, urbanistes et paysagistes.

La firme new-yorkaise dlandstudio, colauréa-

te, propose de passer des infrastructures aux «infrasutures» pour retisser l'ensemble du paysage urbain en restaurant l'hydrologie naturel-

«Les municipalités qui ne font pas attention à leurs paysages auront de sérieuses difficultés dans les prochaines décennies»

le autour de l'actuelle autoroute 20.

Dans ses projections virtuelles, la troisième gagnante, la torontoise Brown + Stoeoy, densifie allègrement tout le secteur sans oublier d'y multiplier les espaces publics, les parcs, les voies cy-

clables et pédestres. «Imaginez de pouvoir marcher du centre-ville jusqu'à l'aéroport...», a résumé la championne Kim Storey, à la toute fin de sa présentation publique, mardi soir, au Palais des congrès de Montréal.

La soirée publique clôturait le Concours international d'idées YUL-MTL: paysages en mouvement, portant sur l'«entrée de ville» du sud de l'île. Celle du nord (par la 40) ne paye pas de mine non plus. L'appel mondial de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal a généré 578 inscriptions de tous les

VOIR PAGE A 10: TERRITOIRES

■ Autres textes en pages A 6, A 7 et A 8 ■ Sur www.ledavoir.com/territoires: un essai visuel de l'ONF

SONDAGE SENERGIS-LE DEVOIR

L'économie inquiète 81 % des Québécois

La majorité estime que le gouvernement Charest n'en fait pas assez pour stimuler la croissance

ALEXANDRE SHIELDS

Le Québec a beau se porter relativement bien, malgré la tourmente qui frappe plusieurs pays, les citoyens de la province n'en sont pas moins affectés par le pessimisme planétaire. Une très forte majorité d'entre eux sont en effet préoccupés par l'état de l'économie québécoise, indiquent les résultats d'un sondage réalisé par Senergis pour *Le Devoir*. Ils sont aussi très nombreux à juger que le gouvernement Charest n'en fait pas assez pour stimuler la croissance.

Pas moins de 81 % des Québécois se disent «très préoccupés» ou «assez préoccupés» par l'état de l'économie de la province.

Ils sont aussi préoccupés par l'état de l'économie canadienne dans une proportion de 76 %. Des taux très élevés, constate Daniel Lemieux, associé chez Senergis, la firme qui a mené ce coup de sonde sur la perception de l'état de l'économie québécoise. «Il y a une inquiétude qui est réelle. Ce sont des chiffres énormes. Et quatre personnes sur dix se disent «très préoccupés». C'est très important. On approche de la moitié de la population.»

Coincés entre la sévère crise qui frappe la zone euro, le marasme économique qui perdure aux États-Unis et le secteur manufacturier de la puissante économie chinoise qui montre des signes de ralentissement, les citoyens du Québec sont en effet affectés par le pessimisme ambiant. Résultat: 61 % d'entre eux croient que la situation ne s'améliorera pas au cours des prochains mois.

Même sur un horizon de 10 ans, la moitié de la population n'a pas confiance

VOIR PAGE A 10: ÉCONOMIE



GARY LAWRENCE

TOURISME

Mumbai, mégapole des extrêmes

■ Cahier D

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 9	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 8	Monde.....	C 7
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	D 6
Carrières.....	C 4	Météo.....	C 5
Décès.....	C 9	Perspectives.....	B 1
Dossier.....	A 6	Sports.....	C 8
Économie.....	C 1	Sudoku.....	D 5

LA GRANDE-BRETAGNE ET LE CLIMAT (1 DE 3)

Une responsabilité historique

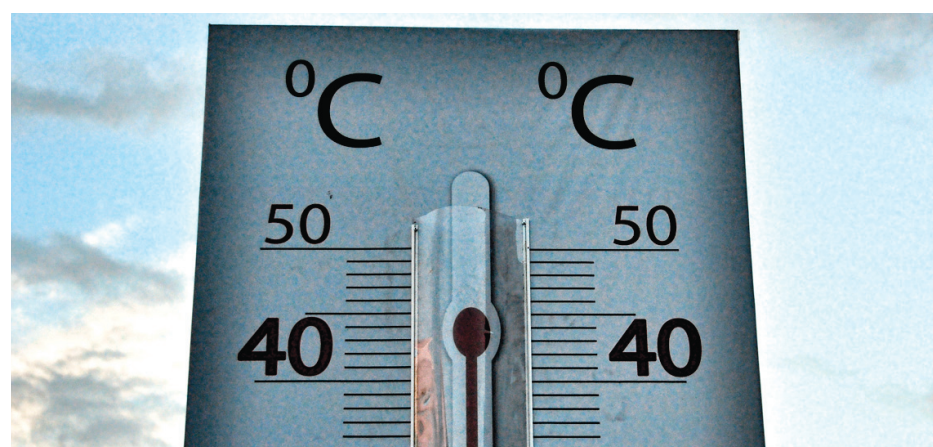
Voyage dans un pays qui a cessé de tergiverser: en Grande-Bretagne, la bataille pour sauver le climat est véritablement engagée depuis le milieu de la dernière décennie, et le débat public porte désormais sur les choix stratégiques d'un pays en pleine action.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
Le Devoir en Grande-Bretagne

Malgré les liens culturels et malgré deux gouvernements d'allégeance conservatrice, des années-lumière séparent la Grande-Bretagne du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

L'écart est énorme. Les Britanniques ont réussi à réduire de 20 % leurs émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2008, soit 617 millions de tonnes de moins par année dans l'atmosphère. Durant la même période, le Canada a augmenté les siennes de 25 %. Et les Canadiens se

VOIR PAGE A 10: CLIMAT



AGENCE FRANCE-PRESSE

www.groupefides.com

«UN LIVRE REMARQUABLE!»

DÉSAUTELS, RADIO-CANADA

Jean-Marie Francoeur

GENÈSE
DE LA CUISINE QUÉBÉCOISE

À travers ses grandes et ses petites biographies

49,95\$ • 608 PAGES

FIDES

ACTUALITÉS

EN BREF

Hausse des tarifs à venir à la STM

La Société de transport de Montréal (STM) a annoncé hier des investissements de 1,8 milliard de 2012 à 2014 pour moderniser son équipement et bonifier ses services, mais aussi une hausse des tarifs à venir. Dès janvier 2012, la carte mensuelle à tarif ordinaire coûtera 75,50 \$ et celle à tarif réduit, 43,75 \$. Dans les deux cas, la hausse est de 2,75 \$. La CAM ordinaire depuis Longueuil passera quant à elle de 82,50 \$ à 117 \$, pour s'harmoniser au tarif en vigueur à Laval. Le ticket unique restera au même prix. Les deux partis d'opposition à la Ville de Montréal ont rapidement critiqué ces augmentations jugées «excessives» par Vision Montréal et «inacceptables» par Projet Montréal. La STM a aussi annoncé qu'elle pense atteindre un record d'achalandage en 2011, soit 405 millions de déplacements, en hausse de 4,2 % par rapport à 2010. — *Le Devoir*

Discours perturbé

Les employés de soutien de l'Université McGill, en grève depuis bientôt trois mois, ont perturbé un discours de la rectrice Heather Munroe-Blum devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain hier. Une dizaine de travailleurs s'étaient mêlés à la foule et ont posé des questions à Mme Munroe-Blum au sujet des négociations de leur nouvelle convention collective. Ils ont tous été expulsés dans la première demi-heure et sont allés se joindre aux quelques centaines de grévistes postés à l'extérieur de l'hôtel où se déroulait l'événement. Les négociations ont repris hier et les travailleurs espèrent qu'elles se poursuivront ce week-end. Les 1700 membres de l'Association accréditée du personnel non enseignant de l'Université McGill demandent principalement qu'une nouvelle échelle salariale soit établie. — *Le Devoir*

Un Kerouac perdu édité pour la première fois

Le roman *The Sea Is My Brother* a été écrit à l'époque où l'écrivain s'était engagé dans la marine marchande



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

«Un jeune homme, cigarette aux lèvres et mains dans les poches de son pantalon, descend les marches en brique d'un hôtel de Broadway et prend la direction de Riverside, déambulant d'un pas curieux et lent»: ainsi débute le tout premier roman de Jack Kerouac (1922-1969), l'écrivain américain d'origine canadienne-française et illustre représentant de la Beat Generation.

The Sea Is My Brother (*La mer est mon frère*) a été édité et mis en vente par l'éditeur habituel de ses œuvres, la maison d'édition Penguin. C'est la première fois que ce premier roman de Jack Kerouac est édité dans son intégralité. Le manuscrit de 158 pages était demeuré à ce jour dans les archives de l'écrivain. *The Sea Is My Brother* raconte les aventures de Wesley Martin, un double de Kerouac qui aime la mer d'un amour étrange.

Cette publication constitue une surprise puisque les biographes comme les admirateurs de Kerouac pensaient que ce premier roman était définitivement perdu. Écrit en 1943 à partir d'un journal de bord tenu en mer par l'écrivain, *The Sea Is My Brother* narre l'histoire d'un jeune homme qui, à 20 ans, part sur l'océan et parcourt le monde en tant que matelot pour la marine marchande. Jack Kerouac s'était lui-même engagé dans la marine à l'été 1942, avant d'être congédié, incapable de s'adapter à ce milieu social comme à bien d'autres.

Selon Gabriel Anctil, spécialiste de l'œuvre de Kerouac, «il s'agit vraisemblablement des derniers textes rédigés en anglais à être publiés. Kerouac a écrit ce livre à l'époque où il était dans la marine. Tout ce qui reste encore à publier est son œuvre écrite en

français. *La nuit est ma femme* (1951) et *Sur le chemin* (1952). Je ne sais toujours pas pourquoi ses héritiers refusent de publier ce qu'il avait écrit en français, en joual...» Anctil avait découvert les manuscrits français de Kerouac aux archives. Cette découverte, rendue publique en primeur par *Le Devoir* en 2008, avait alors fait le tour du monde, rappelant du même coup ses origines.

Ce Canadien français «a toujours été obsédé par l'idée que la mer le ramenait à ses lointaines origines bretonnes», explique Gabriel Anctil. *La mer est un thème récurrent dans son œuvre.* Kerouac a écrit sur la mer dans plusieurs poèmes, ainsi que dans *Big Sur* (1962). Dans *Big Sur*, un passage rédigé en français est particulièrement révélateur du rapport de Kerouac à la mer: «Les poissons de la mer / parle Breton / mon nom est Lebris de Keroack / Parle, Poissons, Lotti, Parle».

Dans *The Sea Is My Brother*, Kerouac décrit un alter ego «en révolte contre la société telle qu'elle est». Tous les thèmes favoris de la littérature de la Beat Generation sont largement évoqués dans ce livre: l'amour de Kerouac pour les voyages, les grands espaces et les pérégrinations sans objectif précis.

Ce n'est pas la première fois que des éditeurs exhument des manuscrits de Jack Kerouac. Une œuvre rédigée en 1945 avec William Burroughs, *And the Hippos Were Boiled in Their Thanks*, a été publiée pour la première fois en 2008. On a aussi publié récemment un livre de Kerouac consacré au bouddhisme puis, en 2010, une nouvelle édition de son roman phare *On the Road* a été publiée, après qu'on eut retrouvé le manuscrit original rédigé sur un rouleau de papier.

Le parcours mouvementé de Jack Kerouac (1922-1969) a donné lieu jusqu'à ce jour à un culte pour une certaine Amérique nomade, comme en rendent d'ailleurs compte à leur façon Christophe Cousin et Mathieu Paley, qui viennent de faire paraître *Dans les roues de Jack Kerouac* aux éditions de la Martinière, dont cette image de l'écrivain est tirée.

ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE

Le Devoir

LES CÉLÉBRATIONS DU VINGT-CINQUIÈME

Entretien gratuit pendant 25 mois. Un cadeau, de nous à vous.

Acura célèbre ses 25 ans au pays, et vous recevez le cadeau. Profitez d'un service d'entretien gratuit pendant 25 mois sur tous les véhicules Acura 2012*.



TL 2012



ACURA
DEVANT.
acura.ca

ACTUALITÉS



Occupons Montréal

Les policiers poussent les indignés à plier bagage

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le rideau est tombé sur le campement des indignés du square Victoria. La police de Montréal a procédé hier matin au démantèlement du site qui était couvert de tentes depuis la mi-octobre. Pas de drame ni d'intervention musclée ici: l'opération s'est déroulée dans le calme, la grande majorité des campeurs acceptant de plier bagage volontairement.

Au final, une seule personne a été arrêtée: elle avait passé son bras autour du cou d'un policier qui lui tournait le dos. L'individu, qui était déguisé en Batman, a tenté de prendre la fuite, mais il a été rattrapé par une bonne dizaine de policiers avant même d'avoir parcouru cinq mètres. Une accusation de voie de fait contre un policier pourrait être déposée.

Quatorze personnes ont autrement été interpellées par les policiers. Elles ont toutes été relâchées sans accusation. Ce noyau dur de résistants s'était barricadé à l'intérieur de l'abri Tempo qui servait de cuisine aux indignés. «Menottés» — avec de la corde ou des attaches de type Ty-Rap —, ces manifestants ont été évincés après de longues discussions avec la police. Au *Devoir*, plusieurs policiers ont confié avoir reçu la consigne de privilégier la négociation et d'éviter les arrestations autant que possible.



La grande majorité des campeurs ont accepté de quitter volontairement le campement — non sans une certaine émotion, toutefois.

Le départ du dernier indigné accroché à l'abri Tempo a signé la fin officielle du campement. Il était environ 12h15, trois heures après que les forces de l'ordre eurent indiqué par mégaphone que le square Victoria était désormais fermé pour cause de sécurité publique. L'opération complétée, les cols bleus de la Ville ont immédiatement

investi le site pour procéder au nettoyage. Les objets récupérables ont été consignés par la Ville, qui indiquera mardi où il sera possible de les récupérer.

L'opération policière n'a surpris personne au campement: au petit matin, tous avouaient sentir que la fin approchait. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, avait enjoint aux in-

dignés de quitter le site volontairement plus tôt cette semaine. Mercredi, la Ville avait distribué à tous les occupants des avis indiquant que les règlements de la Ville (tous les parcs sont fermés entre minuit et 6h, pas d'installations permises sur le domaine public) seraient désormais appliqués.

Le maire s'est dit «satisfait» de



Une seule personne a été arrêtée: le jeune homme pourrait être accusé de voie de fait contre un policier.

la fin de l'occupation. «La plupart [des indignés] ont fait preuve du même esprit de collaboration qui les a guidés tout au long de leur occupation et ont quitté volontairement les lieux», a-t-il déclaré dans un communiqué.

«Occupy 2.0»

«Les gens étaient attachés au campement, c'était devenu un symbole, indiquait vers 7h30 Kristian Gareau, un des indignés. Mais c'était peut-être devenu un peu lourd à gérer sur le plan organisationnel. Les médias ont amplifié les problèmes d'itinérance et de toxicomanie qu'on a vécus, mais c'est vrai que ce n'était pas toujours facile. Alors on passe aujourd'hui à "Occupy 2.0", avec des actions diverses dans les prochains jours pour montrer que le mouvement n'est pas mort.»

Les indignés doivent se réunir aujourd'hui pour décider de la suite du mouvement. Croisé sur le site peu avant le début de l'intervention policière, le

député Amir Khadir soutenait que «ce n'est pas parce que des tentes vont être levées ici, ou que M. Labeaume a expulsé les gens à Québec, que ça achève. L'idée qu'on n'a pas à accepter ce monde arrive dans la tête de bien des gens», disait le porte-parole de Québec solidaire.

Autre indigné, Nabil Codsfi affirmait lui aussi que «c'est la fin d'une phase, sans plus. On a planté chez les gens l'idée qu'il est possible de s'indigner en dehors des façons traditionnelles qui n'aboutissent pas. Maintenant que c'est implanté, ça ne peut qu'être étoffé, croit-il. Ça va prendre d'autres formes. L'idée essentielle de vouloir améliorer la société dans laquelle on vit va faire son chemin». Ce même message était essentiellement repris par la plupart.

Dans ses dernières heures de vie, le campement d'Occupons Montréal avait des airs de lendemain de veille. La neige fondue avait rendu le sol extrêmement boueux. Plusieurs tentes étaient abandonnées, leur toile battant au vent humide de ce vendredi matin. Les derniers indignés écoulaient le temps en chantant *Can't Buy Me Love* ou *Get Up, Stand Up* en grimpaux aux arbres, en multipliant les accolades collectives ou en partageant un dernier café ou repas — pâtes garnies d'olives au déjeuner — dans le coin-cuisine.

Le Devoir

MONTREAL

La majorité des structures de Turcot sont défectueuses

Le ministère des Transports a publié hier les rapports d'inspection des 35 structures qui composent les échangeurs Turcot et de La Vérendrye, ainsi que la partie surélevée de l'autoroute Ville-Marie et, sans surprise, celles-ci sont en mauvais état.

Les rapports démontrent que les mêmes défauts touchent la majorité des structures inspectées, ont indiqué les experts du ministère. La cote générale est de 1, soit la plus mauvaise des quatre cotes possibles. Les experts du ministère affirment qu'il ne faut pas s'en étonner, puisque ces structures doivent être remplacées.

D'ici à ce que le futur échangeur Turcot soit construit, quelque 254 millions de dollars de travaux et interventions auront été réalisés. Le point culminant de ces interventions aura lieu en 2012-2013, avec 70 millions investis, puis la cadence diminuera jusqu'à la démolition, qui doit avoir lieu en 2018. Le nouvel échangeur Turcot est censé

être construit d'ici 2017; les travaux de construction doivent d'ailleurs débuter en 2013. Il s'agit d'un vaste projet de 3 milliards.

Au cours d'une rencontre avec la presse après la présentation du rapport, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a admis que le vieil échangeur «est à la fin de sa vie utile» et qu'il doit donc recevoir «plus d'attention», plus d'interventions et de réparations.

Il a tenu à se faire rassurer, affirmant que ces énormes structures étaient «des plus inspectées au Québec, voire au Canada», et que le ministère faisait tout pour qu'elles demeurent sécuritaires jusqu'à leur démolition.

Le ministère a d'ailleurs indiqué qu'il devait fermer complètement la bretelle qui mène de l'autoroute 15 en direction nord à l'autoroute 720 en direction est, dès la nuit dernière, afin de réparer un élément détérioré de la structure.

La Presse canadienne

Cartel des égouts: la Régie du bâtiment enquête

KATHLEEN LÉVESQUE

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) vient de lancer une enquête dans la foulée du cartel des égouts mis au jour par le Bureau de la concurrence du Canada. Trois des six entreprises accusées de collusion ne détiennent pas de licence de la RBQ.

L'organisme gouvernemental a confirmé hier que le Groupe Esthétix, Chalifoux Sani Laurentides et MSC Réhabilitation sont dans sa mire. Ces entreprises ne sont pas inscrites auprès de la RBQ; MSC n'a plus de licence depuis juillet dernier.

Il s'agira donc de savoir si au moment des faits reprochés (entre 2007 et 2009), ces entreprises détenaient une licence et s'il était nécessaire qu'elles en aient une. Une entreprise qui construit des égouts a l'obligation d'avoir une licence, ce qui

n'est pas le cas pour celle qui fait le nettoyage et l'entretien des conduites souterraines.

En cas d'infraction, le dossier sera transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales. Les entreprises pourraient écoper d'amendes d'environ 1500 \$. Cette somme pourrait être augmentée si le projet de loi 35 visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction est adopté d'ici la fin de la session parlementaire.

Ces éléments s'ajoutent à l'analyse qu'a entreprise la Ville de Montréal sur le cartel et ses implications pour l'octroi des contrats municipaux. Hormis MSC Réhabilitation, qui a déjà reconnu sa culpabilité, les cinq autres entreprises et individus accusés feront officiellement face à la justice en janvier prochain. S'il y a un verdict de culpabilité, l'ac-

cès aux contrats publics montréalais leur sera interdit pour une période de cinq ans.

L'immunité de Véolia

Comme le révélait hier *Le Devoir*, seule la multinationale française Véolia, l'instigatrice du système de trucage des offres et qui est également à l'origine de la dénonciation auprès du Bureau de la concurrence, pourra continuer à soumissionner auprès de la Ville de Montréal.

Selon le Bureau de la concurrence, cela ne neutralise pas pour autant les adversaires dans un secteur d'activités qui peut se renouveler constamment.

De son côté, Véolia n'a émis aucun commentaire. Elle a toutefois indiqué hier qu'elle en-

tendait faire connaître sa version des faits dans les prochains jours.

Chose certaine, en révélant le complot auquel elle participait et en fournissant toutes les preuves à l'appui, Véolia a obtenu l'immunité. L'entreprise ne sera donc pas accusée comme ses partenaires.

Véolia a obtenu 10 contrats avec Montréal en 2011 pour une valeur de 2,9 millions. Elle a décroché 68 contrats avec le ministère des Transports au cours des cinq dernières années, dont 47 touchent précisément la filiale de Véolia, Véolia ES services industriels, au cœur de la collusion des égouts.

Le Devoir

Conférence publique

THE LANGUAGE OF LIFE:
WHEN MATHEMATICS
SPEAKS TO BIOLOGY

Gerda de Vries
Université de l'Alberta

Le jeudi 1^{er} décembre 2011 à 19h30
Entrée libre

Université de Montréal – pavillon Jean-Coutu,
2940, chemin de Polytechnique, Salle S1-151,
Montréal

Université-de-Montréal
ou Côte-des-Neiges

Un vin d'honneur sera offert gracieusement après la conférence.
Inscription: www.crm.umontreal.ca/inscription

CENTRE
DE RECHERCHES
MATHÉMATIQUES

Achetons
immédiatement tableaux
canadiens et européens.
Antiquités haut de gamme.
Grande valeur offerte.

Borduas
Dallaire
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut
mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Signature.ca
Des vacances pensées pour vous

VOLS OPÉRÉS PAR SUNWING AIRLINES
Tous les passagers vivent
l'expérience du service *Éclat*:
Vente de champagne - Choix de repas chauds - Vin au
repas - Boissons non-alcoolisées - Collations - Service de
serviettes chaudes - Sièges en cuir - Écouteurs - Premiers
cinématographiques - Sac à dos pour enfants -
Service courtois et amical

LES 12 JOURS DE
NOËL!

DÉPARTS DE MONTRÉAL • 1 SEMAINE • TOUT COMPRIS

Cayo Santa Maria, Cuba Memories Azul Beach Resort ***** Chambre 18 décembre 19 décembre 945\$	Jamaïque Riu Montego Bay ***** Chambre 18 décembre 1295\$
Los Cabos, Mexique Riu Santa Fe ***** Chambre 19 décembre 1195\$	Costa Rica Riu Guanacaste ***** Chambre deluxe 19 décembre 1495\$

Pour réserver vos vacances Signature,
contactez votre agence de voyages ou visitez Signature.ca

Départs de Montréal. Cette offre d'une durée limitée est valide pendant 12 jours au
niveau national et est applicable aux nouvelles réservations seulement. L'offre est
valable sur les réservations faites du 26 novembre 2011 au 7 décembre 2011, pour les
dates de voyages sélectionnées. Le prix est par personne, basé en occupation double
pour un forfait vacances d'une semaine à une date et destination sélectionnées.
Incluant taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale au départ de certaines
destinations. Offre sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans
préavis. Ne peut être jumelée à d'autres offres promotionnelles. Vols opérés par Sunwing
Airlines. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des
clients des agents de voyages de 3,50 \$ par tranche de 1 000 \$ de services achetés.
Veuillez vous référer aux modalités et conditions de la brochure Vacances Signature
2011-2012. Titulaire d'un permis du Québec. 26/11/2011.

ACTUALITÉS

Le NPD tente de limiter les bâillons aux Communes

MARIE VASTEL

Ottawa — Fatigués de voir les conservateurs imposer une succession de bâillons pour accélérer l'étude de leurs projets de loi dans l'appareil parlementaire, les néodémocrates ont tenté de faire limiter ces occasions pour le gouvernement. Mais munis de leur majorité, au nom de laquelle ils estiment que les Canadiens s'attendent à ce qu'ils fassent adopter toutes leurs mesures sans délai, les conservateurs ont fait comprendre qu'ils rejettent l'idée du revers de la main.

Depuis la reprise des travaux cet automne, les troupes conservatrices ont limité le temps de débat à huit reprises. Le gouvernement de Stephen Harper a notamment imposé le bâillon à deux étapes de l'étude de son projet de loi omnibus C-10 en matière de justice criminelle. Et il a coupé

court aux débats concernant ses projets de loi sur le registre des armes à feu, la réforme démocratique de la Chambre des communes, l'abolition de la Commission canadienne du blé, ainsi que sur des projets de loi budgétaires. En comité, la liste de témoins a souvent été longue, restreignant ainsi de nouveau le temps de parole des experts invités à comparaître.

Un affront à la démocratie, ont chargé les néodémocrates hier pendant leur journée d'opposition aux Communes. Une occasion utilisée pour demander au président de la Chambre de modifier les règles parlementaires afin d'obliger le ministre responsable d'un projet de loi à justifier sa volonté de demander la clôture d'un débat. En vertu de la motion présentée par le Nouveau Parti démocratique, le président pourrait ultimement refuser d'accorder le bâillon s'il juge qu'il est injustifié.

Car depuis la reprise des travaux à la suite des élections qui ont offert aux conservateurs leur majorité, les partis d'opposition sont incapables d'accomplir leur «responsabilité fondamentale de député», «un affront à la démocratie», accuse la motion néodémocrate.

Un mandat

Les conservateurs ne voient pas les choses de la même façon. Lorsqu'ils ont décroché leur majorité, ils ont reçu le mandat d'accomplir leurs promesses électorales, sans obstacle.

«Si vous voulez respecter la démocratie, respectez ce que les citoyens du Canada ont dit le 2 mai», a lancé le conservateur Colin Mayes. «Les Canadiens s'attendent à ce que nous réalisons nos engagements, et c'est exactement ce que nous faisons», a plaidé son collègue Harold Albrecht.

Les néodémocrates ont rétorqué que cette majorité ne leur avait été accordée que par 40 % de la population canadienne, les 60 % restants s'étant plutôt opposés à leur programme politique.

«Notre responsabilité, ici, c'est de déterminer si la législation provenant du gouvernement est appropriée ou non. Nous ne pouvons nous en acquitter avec le temps qui nous est alloué en ce moment», a tranché Joe Comartin, qui présentait la motion du parti.

Le NPD appelait en outre le président des Communes, Andrew Scheer, à étudier cette question et à présenter ses recommandations aux parlementaires d'ici le 6 février.

Les députés devraient voter la motion lundi. Mais le résultat semble déjà connu.

Le Devoir

Accord sur la santé: rendez-vous en 2012

ALISON AULD

Halifax — Les ministres provinciaux et fédéral de la Santé disent avoir établi les bases des prochaines discussions sur un nouvel accord concernant le financement de la santé, mais n'ont pas offert de détails sur ce à quoi il pourrait ressembler lorsque l'accord actuel expirera en 2014.

La ministre fédérale, Leona Aglukkaq, a mis fin à deux jours de réunion avec ses homologues des provinces à Halifax, hier, en indiquant qu'ils s'étaient concentrés sur ce qu'ils avaient accompli depuis la signature de l'entente précédente en 2004.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de la rencontre, la ministre a précisé qu'il n'avait pas été question de conclure une nouvelle entente à Halifax.

Mme Aglukkaq n'a pas donné de détails sur ce que les provinces exigent lorsque l'entente de financement fédéral arrivera à terme, précisant que ce sera aux premiers ministres d'en décider lorsqu'ils se rencontreront en début d'année prochaine.

La ministre néoécossaise de la Santé, Maureen MacDonald, a déclaré que les provinces avaient beaucoup en commun dans le dossier, particulièrement en ce qui concerne l'offre de services aux citoyens à faibles revenus.

En vertu de l'entente actuelle, Ottawa versera 27 milliards au cours de la présente année financière pour la santé, et ce montant doit augmenter de 6 % par année au cours des quatre prochaines années.

La Presse canadienne



MARK RALSTON AGENCE FRANCE-PRESSE

La Directive climatique européenne aurait pour effet d'étiqueter le pétrole provenant des sables bitumineux comme plus polluant que les autres.

Entrevue avec le député européen Kriton Arsenis

Le Canada joue en coulisse pour défendre les sables bitumineux

HÉLÈNE BUZZETTI

Le Canada mène une campagne agressive de lobbying en Europe pour bloquer une initiative climatique qui aurait pour effet d'étiqueter le pétrole provenant des sables bitumineux comme plus polluant que les autres, soutient le député européen Kriton Arsenis.

La Commission européenne a concocté une Directive européenne sur la qualité des carburants accordant à chaque type de carburant une cote selon son niveau d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de son extraction à sa consommation. Plus la cote est élevée, plus le carburant est polluant. Le pétrole brut s'est vu accorder une cote de 87, et celui issu des sables bitumineux une cote de 107. Le Canada est furieux et tente de faire reculer l'Europe, notamment en soutenant que les cotes sont arbitraires et non appuyées sur la science.

«Lorsque j'ai rencontré les représentants permanents du Canada à l'Union européenne, ils m'ont demandé pourquoi on n'attribuait pas la valeur du pétrole brut [aux sables bitumineux]», raconte en entrevue avec Le Devoir Kriton Arsenis, de passage au Canada cette semaine à l'invitation du Réseau Action Climat. «Je les ai invités à me fournir les données qui contredisaient les nôtres afin de corriger cette directive s'il y a lieu, et ils ne me sont jamais revenus.»

Le député européen (Grèce) est membre du Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates.

À partir de données obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, le Réseau Action Climat a recensé 110 rencontres de lobbying de la part du Canada sur cet enjeu de septembre 2009 à l'été 2011. «Le Canada, ajoute M. Arsenis, a envoyé des lettres aux hauts-commissaires européens leur disant que ce serait

discriminatoire et que puisque nous sommes en négociation d'un accord de libre-échange, cela établirait un mauvais précédent.»

M. Arsenis note que la première mouture de la Directive avait justement écarté les sables bitumineux, qui n'étaient mentionnés nulle part. Leur cote aurait donc été celle du pétrole brut. Il ne fait pas de doute dans l'esprit du député que c'était la conséquence du lobby canadien. «De ce que nous avons vu dans des documents, nous croyons que oui.»

Il raconte que cette exclusion avait créé une telle controverse que la Directive a dû être réécrite. «Nous avons dit dès le départ à la Commission que si aucune valeur n'était attribuée aux sables bitumineux, nous n'endosserions aucune proposition.»

Une cible basse

Les fournisseurs de carburants ont l'obligation de réduire la valeur des émissions de GES de leurs produits de 6 % en 2020 par rapport au niveau de 2010. Un fournisseur aura donc tout

avantage à s'approvisionner en carburants obtenant une cote basse de façon à respecter la cible. Autrement, il se verrait imposer une sanction financière (quoique cet aspect du régime n'a pas encore été fixé).

Le jeune député diplômé de Harvard comprend d'autant moins la position du Canada que celui-ci n'exporte pas de pétrole albertain en Europe. La directive sera votée le 2 décembre prochain. Certains pays européens s'y opposent, dont la Grande-Bretagne.

«Il est triste de constater qu'on risque de passer à la prochaine étape dans les négociations sur les changements climatiques sans le Canada, poursuit M. Arsenis. Nous avons toujours travaillé ensemble avec le Canada. Je ne comprends pas ce qui a changé. Il y a une inquiétude grandissante en Europe à propos de ce qui se passe avec le Canada et pourquoi ses politiques sont si différentes [...] de ce qu'elles étaient il y a quelques années.»

Le Devoir

EN BREF

L'étude sur le français au travail sera rendue publique

Ottawa — Les conclusions du comité consultatif pour étudier la place du français dans les entreprises du Québec sous juridiction fédérale seront finalement présentées aux Canadiens, mais pas au Parlement. L'initiative avait été annoncée sans trop de détails, jeudi, par les conservateurs. Seul le mandat du comité avait été précisé: les membres — qui seront connus «avant les Fêtes» — consulteront les employeurs, employés et tierces parties. Impossible de savoir cependant qui en fera partie, quand, et pour combien de temps. Le bureau du ministre Christian Paradis a toutefois précisé, en fin d'après-midi hier, que les observations seraient présentées comme prévu au ministre, à titre de lieutenant québécois du gouvernement, mais aussi aux Canadiens sur Internet. Quant aux parlementaires, ils n'en recevront pas copie. Il s'agit d'une initiative gouvernementale, «ce n'est pas quelque chose qui fait partie du Parlement», a-t-on plaidé. En attendant la mise sur pied de ce groupe, le gouvernement conservateur a réitéré son opposition au projet de loi du Nouveau Parti démocratique, redéposé depuis la dernière élection, qui propose d'imposer le français dans toutes les entreprises assujetties à la loi fédérale au Québec, tout en prévoyant quelques exceptions. «À mon avis, c'est inutile», a dénoncé le néodémocrate Robert Aubin, qui a déposé le projet de loi C-315, quant au comité consultatif. «Si les conservateurs veulent vraiment être sérieux, on a un projet de loi parfaitement équilibré qu'on présente cet après-midi. Bien, qu'ils prennent le temps de l'étudier et qu'ils votent avec nous.» — Le Devoir

Plan d'action en itinérance

Québec — L'opposition qualifie de «ramassis» les actions du gouvernement dans la lutte contre l'itinérance. C'est ainsi que le Parti québécois a accueilli hier le bilan du plan d'action 2010-2013 en itinérance de la ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Vien. En commission parlementaire, les péquistes ont accusé les libéraux d'en avoir fait un fourre-tout pour embellir le portrait et dissimuler leur manque de volonté. Les regroupements des organismes de lutte contre l'itinérance ont joint leur voix à l'opposition pour demander à la ministre de les écouter pour mettre en œuvre une véritable politique en la matière. «C'est un ramassis de mesures, qui ne sont pas du tout en lien avec le plan d'action», a dénoncé la députée Carole Poirier au terme des audiences de la commission parlementaire. Le gouvernement soutient pour sa part qu'il aura investi en tout 63 millions de dollars, dont 14 millions annoncés hier matin, a voulu préciser l'attaché de presse de la ministre Vien, Florent Tanlet, une somme qui sera répartie sur trois ans. Selon M. Tanlet, le plan comporte 70 mesures, dont la création de 19 équipes de liaison postées dans des salles d'urgence. Quatre équipes ont également été formées pour de la recherche, de la coordination, des logements sociaux. Le plan fait aussi état de mesures contre le décrochage scolaire, ou encore de la mise en place de menus santé dans les collèges et universités, ou l'installation de supports à vélo. — La Presse canadienne

Nous offrons bien plus qu'un repas à Noël. Nous offrons de l'espoir !

Touchez le cœur de 10 personnes qui souffrent de la faim!

Pour la modique somme de 27,80\$, vous pouvez leur offrir des repas chauds ou un abri sécuritaire... une aide qui pourrait être le point de départ d'une nouvelle vie.

27,80 \$ pour 10 personnes 69,50 \$ pour 25 personnes
 139 \$ pour 50 personnes 278 \$ pour 100 personnes
 _____ \$ pour aider autant de personnes possible

Veillez débiter ma carte de crédit Visa MasterCard American Express
 Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10\$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance: NE 10819 5215 RR0001
 NO DE LA CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____
 SIGNATURE _____
 NOM EN LETTRES MOULÉES _____
 COURRIEL _____ TÉLÉPHONE _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Associez-vous aux efforts de Mission Bon Accueil afin de redonner dignité et espoir à des milliers de montréalais défavorisés.



Découpez et envoyez votre don à :



Mission Bon Accueil
 606, rue de Courcelle
 Dépt. 403 101
 Montréal, QC H4C 3L5
 Notre 120^e année au service des plus démunis.

www.missionbonaccueil.com

514-523-5288

ACTUALITÉS

Projet de loi 33 sur la construction

Les syndicats menacent de boycotter le comité de transition

MARTIN OUELLET

Québec — Après un apaisement de quelques semaines, les syndicats de la construction se sont à nouveau rebiffés, hier, contre le projet de loi 33 sur l'élimination du placement syndical.

Les deux grandes organisations syndicales de l'industrie — la FTQ-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) — menacent de bouder le comité de «transition» chargé de déterminer les modalités du futur système de placement de la main-d'œuvre.

Les syndicats tiennent mordicus à ce que le nouveau système de placement leur laisse la possibilité de transiger directe-

ment avec les employeurs pour combler les besoins de main-d'œuvre. Or, la ministre du Travail, Lise Thériault, entend pour sa part bannir «la référence directe de main-d'œuvre par les syndicats» afin de réduire le risque de collusion.

«C'est très clair, ce qu'on veut interdire, c'est la relation privée entre un patron et un représentant syndical. Il ne peut pas y avoir de liens directs», a statué Mme Thériault en point de presse au terme de l'étude détaillée du projet de loi 33 en

commission parlementaire. Les propos de la ministre n'ont rien fait pour rassurer la FTQ-Construction qui a annoncé en après-midi, hier, qu'elle n'ira pas siéger à un comité «où tout semble décidé d'avance».

«On ne participera pas aux

travaux de ce comité et ils s'arrangeront avec leur système de référence qui ne fonctionnera pas. Nous, dans l'avenir, on va aller sur les chantiers faire respecter les conventions collectives et la santé et la sécurité au travail. On va jouer ce rôle-là. Ils s'organiseront avec leur plateforme de référence de main-d'œuvre», a lancé le président, Arnold Guérin.

Même réaction du côté de l'International, où les procureurs du syndicat ont été mandatés pour examiner la possibilité de contester la loi devant le tribunal.

«On veut un engagement ferme de la ministre selon lequel le lien syndical-patronal sera maintenu, sinon, on ne se présentera pas à ce comité. Ils s'arrangeront. Nos procureurs regardent la possibilité de contester», a soutenu le directeur général du conseil, Donald Fortin.

Plus tard en point de pres-

se, la ministre Thériault a tenté de calmer le jeu, certaine que les syndicats changeront leur fusil d'épaule.

«À partir du moment où on veut tous le bien des travailleurs, les gens vont vouloir venir à la table. Prenons le temps. On vient de finir l'étude détaillée du projet de loi, on va tous se reposer en fin de semaine, on va franchir les étapes la semaine prochaine sur l'adoption finale [de la loi] et ensuite, je vais reparler aux partenaires», a dit Mme Thériault.

En vertu du projet de loi 33, un nouveau mécanisme de placement de la main-d'œuvre, administré par la Commission de la construction du Québec (CCQ), remplacera l'actuel système de placement syndical, perçu comme l'une des causes du climat d'intimidation dans les chantiers.

La Presse canadienne

Les commissions scolaires discutent de leur avenir

Alors que certains prônent «un nouveau modèle de démocratie scolaire», Paul Gérin-Lajoie appuie leur maintien

MÉLISSA GUILLEMETTE

Au cours d'une rencontre des commissions scolaires de la région de Montréal hier, un article du magazine *Entreprendre* a fait jaser. Le président de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES), Gaétan Neault, y demande «un nouveau modèle de démocratie scolaire».

Paul Gérin-Lajoie, invité à la rencontre, a pour sa part donné tout son appui pour le maintien des commissions scolaires.

L'AMDES représente la plupart des cadres des écoles publiques francophones de l'île de Montréal. Dans l'article intitulé «Vivement un nouveau modèle de démocratie scolaire», Gaétan Neault dénonce «l'échec de la démocratie élective actuelle», vu le faible taux de participation aux dernières élections des commissions scolaires de Montréal, de Laval, de la Pointe-de-l'Île ainsi que de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, marquant son 15^e arrêt.

Le premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, Paul Gérin-Lajoie, a quant à lui plaidé pour le maintien des commissions scolaires lors d'un discours. «Les commissions scolaires nous ont tellement apporté comme service de base qu'il faut se garder de mettre tout ça de côté, comme certains politiciens voudraient le voir. [...] Le ministère de l'Éducation devrait plutôt trouver des moyens d'être rassembleur.»

La sortie du président de l'AMDES a surpris les com-

missaires, qui y ont lu la nécessité d'apporter des changements au système. La présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane De Courcy, a préféré ne pas commenter l'article hier, n'ayant pas eu le temps de l'examiner de plus près.

La proposition de M. Neault survient alors que le parti Coalition Avenir Québec ramène sur la table l'idée de les abolir et que la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a énoncé le mois dernier sa volonté de donner davantage de pouvoir aux écoles.

D'ailleurs, la Fédération des commissions scolaires du Québec est présentement en tournée pour étudier la question du «renouvellement des commissions scolaires». La rencontre d'hier, à laquelle participaient les élus des commissions scolaires de Montréal, de Laval, de la Pointe-de-l'Île ainsi que de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, marquait son 15^e arrêt.

Le premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, Paul Gérin-Lajoie, a quant à lui plaidé pour le maintien des commissions scolaires lors d'un discours. «Les commissions scolaires nous ont tellement apporté comme service de base qu'il faut se garder de mettre tout ça de côté, comme certains politiciens voudraient le voir. [...] Le ministère de l'Éducation devrait plutôt trouver des moyens d'être rassembleur.»

Le Devoir

Un député péquiste accuse Rathé d'avoir été un «agent double» pour Legault

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Un «agent double» pour François Legault: voilà le rôle secret qu'aurait joué au Parti québécois ces derniers temps le député Daniel Rathé, selon son ancien collègue André Villeneuve (Berthier). M. Rathé a quitté jeudi le navire péquiste en n'écartant pas un prochain ralliement à la Coalition Avenir Québec.

M. Villeneuve a soutenu au *Devoir* que M. Rathé a été «instrumentalisé par M. Legault» et qu'il est responsable pour «une bonne part des turbulences» que


l'équipe d'élus a traversées récemment. «Il tirait constamment dans le bateau avec un fusil», dénonce M. Villeneuve, selon qui M. Rathé ne mérite même pas la «présomption d'innocence». M. Villeneuve s'interroge sur les «véritables motivations» de M. Rathé ces derniers temps. Il raconte que M. Rathé avait fait il y a 10 jours une «grande déclaration la main sur le cœur», soutenant que le PQ était «précieux et important» à ses yeux et qu'il se battrait pour que ses malheurs cessent. «Or [jeudi], il part en disant qu'il n'y mettra plus les pieds.»

M. Villeneuve a-t-il des preuves au sujet d'un lien entre MM. Rathé et Legault? L'ancien maire de Lanoraie, formé en techniques policières, soutient ne pas avoir le temps de faire une enquête sur son ancien collègue. «C'est lui qui a le fardeau de la preuve», rétorque M. Villeneuve. À ses yeux, l'atmosphère sera meilleure maintenant que M. Rathé a quitté le caucus. «Le nettoyage est terminé! Maintenant, on va pouvoir se concentrer sur le travail de l'opposition», dit celui qui a été remplacé par M. Rathé au

poste de critique en matière municipale, en août 2010.

Joint par téléphone en début de soirée hier, Daniel Rathé a protesté de son innocence: «Je n'ai jamais transmis aucune information à personne!» Il a qualifié d'«ordinaire et petite» l'attaque de son ancien collègue. S'il estime que les déclarations de M. Villeneuve constituent une atteinte à sa réputation, il dit ne pas avoir envie pour autant de le traîner devant les tribunaux. «Ce serait lui donner trop d'importance.»

Le Devoir

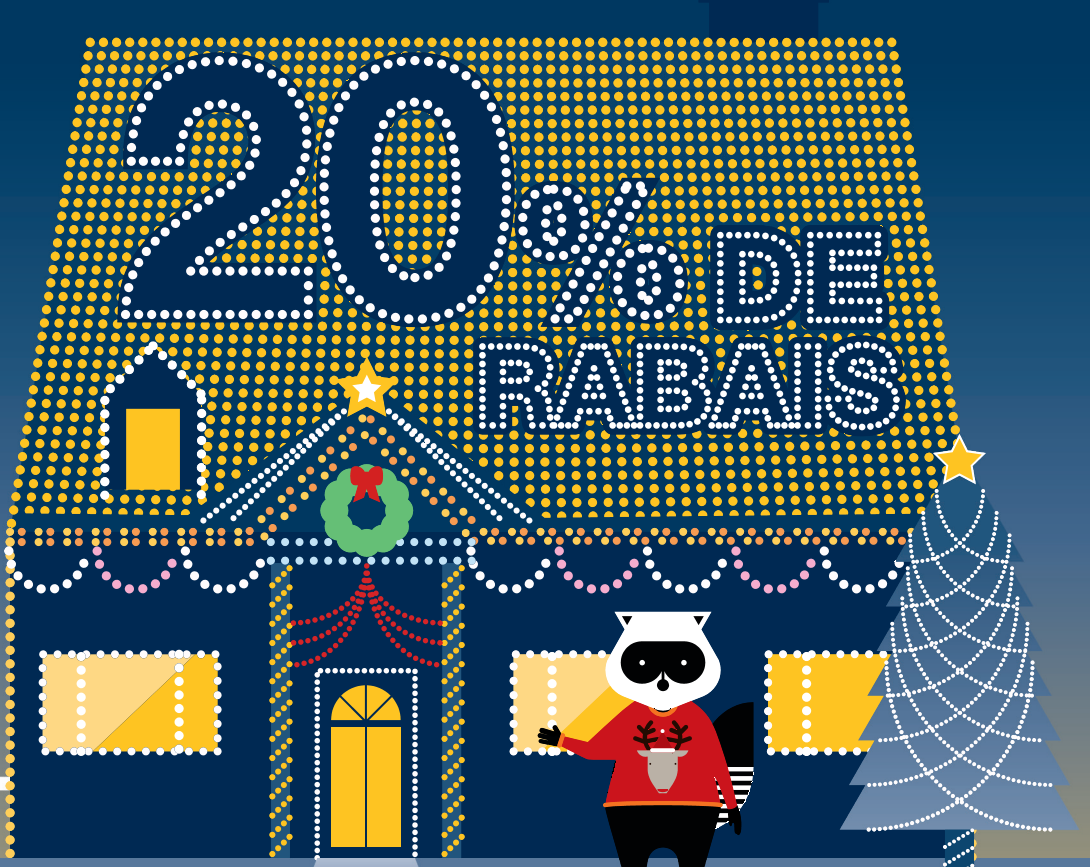


port
raffinée sur toute la ligne

Bas prix pour bas de Noël

Économisez 20 % sur le tarif de base de tous nos vols. Réservez avec le code CADEAU d'ici le 29 novembre 2011.

C'est notre façon à nous de vous souhaiter de joyeuses Fêtes.



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code CADEAU

Voyagez d'ici le 29 février 2012. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 20 %.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 18 par jour	HALIFAX 2 par jour	ST. JOHN'S	SAULT STE. MARIE	SUDBURY	THUNDER BAY	WINDSOR	TIMMINS À partir du 16 janvier
115 \$*	163 \$*	192 \$*	174 \$*	166 \$*	171 \$*	158 \$*	174 \$*
CHICAGO	MYRTLE BEACH À partir du 16 février	NEW YORK	VERMONT À partir du 15 décembre	BOSTON	Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.		
213 \$*	261 \$*	189 \$*	181 \$*	213 \$*			

* Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Ces tarifs ci-dessus aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

TERRITOIRES

ARCHITECTURE

Le paradoxe québécois

Pourquoi certaines zones de la banlieue sont-elles si laides? Y a-t-il une architecture propre au Québec? D'un côté, le modèle désolant du mégacentre importé des États-Unis ravage le paysage périurbain. De l'autre, des architectes québécois inspirés multiplient les petits projets ingénieux.



VILLE DE LONGUEUIL
La bibliothèque Raymond-Lévesque de Longueuil (Saint-Hubert), signée Manon Asselin en 2009, illustre bien que tout n'est pas vilain en banlieue.

Si l'expérience toute fraîche de la Maison symphonique laisse un goût amer après des décennies d'attente d'un toit pour l'OSM, il ne faut pas en conclure que le Québec n'a pas d'architecture forte et distinctive

FRÉDÉRIQUE DOYON

Quand la ville s'étend, l'architecture de qualité recule, bien souvent. En région métropolitaine, le Quartier Dix30 trône en tête de liste de ces tristes exemples récents. Implanté artificiellement sur d'anciens champs au carrefour des autoroutes 10 et 30, le nouveau complexe aligne les commerces et distribue les stationnements, tentant avec plus ou moins de succès de recréer un noyau urbain, à l'image des centres de style de vie (*lifestyle center*) américains. En bordure du Dix30 un quartier de «*monster houses*», ces résidences luxueuses qui flirtent avec l'imagerie du château, pâles copies d'un style victorien déchu.

«On s'est laissé envahir par un modèle d'architecture sans qualité qu'on a importé de nos voisins du sud», note l'architecte Pierre Thibault. Au-delà même de l'architecture, c'est l'utilisation de l'espace qui est complètement dépassée. On parle de développement durable depuis au moins une décennie et dans ces couronnes-là, on continue à construire de grandes surfaces qui ne sont pas accessibles en transport en commun. Tout à l'encontre de ce qui serait logique avec notre territoire.»

Bien sûr, il y a non pas une, mais «des banlieues», nuance GianPiero Moretti, du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues de l'Université Laval. Celles des années 40 et 50, devenues souvent des villes cossues (Mont-Royal). Celles des décennies 70 et 80 (Laval), qui ont aussi fait naître des boulevards déshumanisants. Certains centres-villes des zones plus anciennes (Longueuil, La Prairie, etc.) allient encore charme et fonction.

Reste que dans ses développements les plus récents et visibles — à proximité des axes routiers —, la banlieue subit bien souvent l'assaut de la destruction par la construction, selon les mots de Sophie Gironnay, directrice de la Maison de l'architecture. Certains commerces font même laids par exprès. Stratégie de marketing pour annoncer la bonne aubaine.

Le jeu économique

On peut comprendre le réflexe du «tout à l'automobile», à l'époque où ce transport prend son essor dans les années 1950. Mais comment construire encore aujourd'hui des Centropolis et Dix30?

«C'est le système dans son ensemble qui favorise ce type de bâtiment», affirme Odile Hénauld, critique d'architecture qui a dirigé l'Ordre des architectes dans les années 1990. Les urbanistes rappelleront que les municipalités tirent leurs revenus principaux de la taxation, et donc dépendent souvent des gros projets de développement.

Du point de vue des architectes, d'autres difficultés s'ajoutent: climat soumissionnaire où triomphe la loi du moindre coût, honoraires d'architectes trop bas, multiplication des clichés architecturaux, course aux PPP. Le scandale de la construction touche aussi le monde de l'architecture, ose Odile Hénauld: les gros projets publics — école, hôpitaux — tendraient à tomber entre les mains des mêmes firmes.

Le manque de formation

Mais si on remonte à la source, en écartant les critiques d'humeur *a posteriori*, sur le produit construit, Mme Hénauld établit deux problèmes fondamentaux. D'abord, «on ne parle pas suffisamment d'architecture dans les médias», dit-elle. Quand on le fait, c'est toujours en situation de crise, en mode réactif». Ensuite, «dans bien des cas, à l'intérieur du service d'urbanisme des municipalités, les gens qui octroient les permis et étudient les projets n'ont souvent pas de formation visuelle pour comprendre la ville et son développement». Une explication qui vaut trop souvent pour les promoteurs aussi.

Une analyse que partage l'architecte Philippe Lupien, concepteur de la Tohu à Montréal, qui pointe aussi un «problème de culture» des comités consultatifs d'urbanisme. «C'est difficile de résister aux clichés de l'architecture, comme les monster houses. Les médias de décoration ne font que ça. Les gens arrivent mal à repérer d'autres esthétiques.»

Le rôle de l'architecte est de «dépasser ces clichés,



MBAM

L'agrandissement du Musée national des beaux-arts de Montréal est un exemple d'architecture réussie pour son mariage harmonieux du moderne et de l'ancien.

d'aller à l'essentiel des besoins», poursuit l'animateur de *Visite libre* à Artv, qui tente à sa façon de renverser la vapeur en faisant découvrir 175 résidences conçues par des architectes d'ici.

Du talent à revendre

Heureusement, dans ce qui ressemble parfois à une mer de mauvais goût, il y a de nombreux îlots de résistance. Tout n'est pas vilain en banlieue. Un contre-exemple récent: la bibliothèque Raymond-Lévesque de Longueuil (Saint-Hubert), signée Manon Asselin en 2009. D'ailleurs, les petits concours dédiés aux lieux culturels «*fonctionnent très bien*», selon Mme Hénauld. Ceux-ci deviennent souvent des pôles d'attraction naturels.

Le talent architectural ne manque pas au Québec. Les commandes de qualité, elles, font souvent défaut. «Nos architectes sont bons, on a de grandes écoles et on a le CCA [Centre canadien d'architecture], unique au monde», résume Philippe Lupien.

Si l'expérience toute fraîche de la Maison symphonique, «d'une banalité à pleurer», selon Sophie Gironnay, laisse un goût amer après des décennies d'attente d'un toit pour l'OSM, il ne faut pas en conclure que le Québec n'a pas d'architecture forte et distinctive.

«On a une architecture aux prises avec la nature, qui témoigne de notre ambivalence profonde par rapport aux saisons», dit M. Lupien. On veut s'ouvrir au paysage l'été et s'abriter dans une couverture l'hiver». Autre trait propre à notre architecture est sa matérialité, par opposition à l'immatérialité typique de l'architecture française. «Notre utilisation du béton est plus sobre, moins corporatiste, plus portée à l'expérimentation que celle de nos voisins américains», note-t-il.

Une piste à suivre: il faut commencer par se défaire de l'image de l'architecte mégalomane, auteur de tous nos maux (ça fait 40 ans, le Stade olympique...) et de l'architecte alibi, dont l'unique bel édifice, brandi comme une médaille, permet de bâcler le paysage autour.

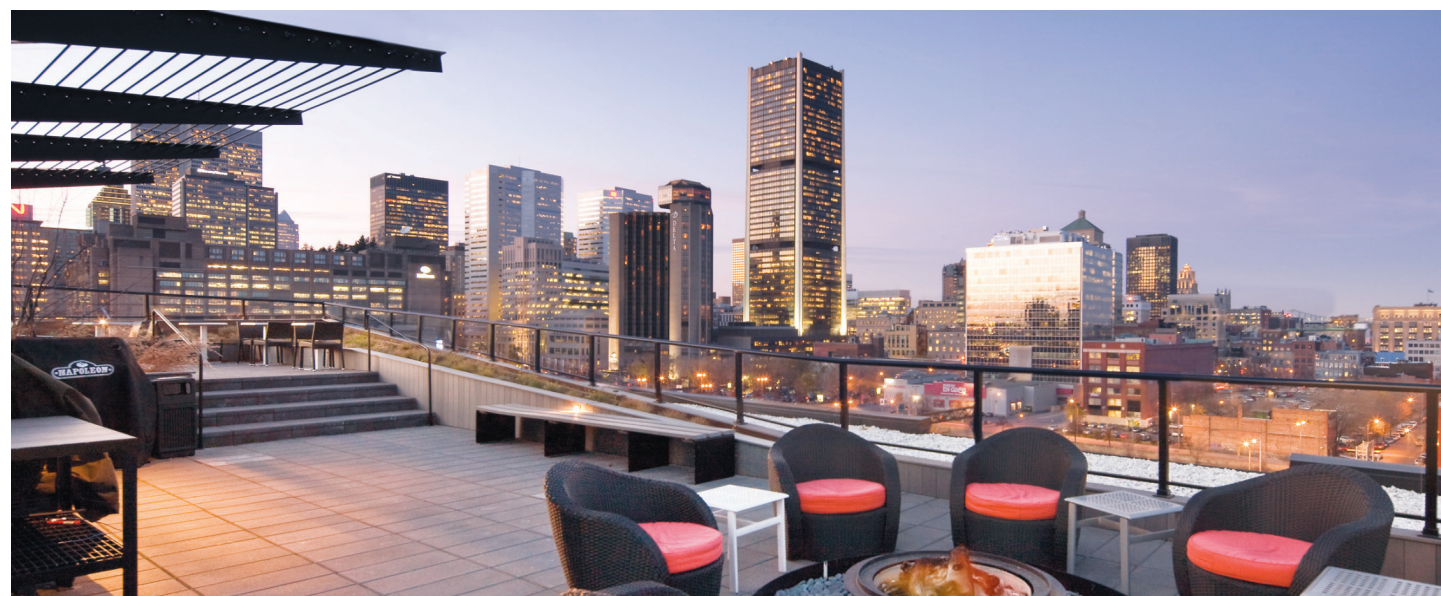
Le Devoir

Table ronde à Radio-Canada

Ce dossier «Territoires en mutation» du *Devoir* et de l'ONF se poursuit cet après-midi sur les ondes de la Première Chaîne de Radio-Canada. L'émission *Bouilliant de culture* de Patrick Masbourian proposera une entrevue avec le Tristan Fortin Le Breton, auteur de l'essai photographique *Territoires* de l'ONF, ainsi qu'une table ronde sur la valeur culturelle du paysage. À écouter sur la Première Chaîne de Radio-Canada à 14h.



PISCINES | TERRASSES | PARCS | GYM | ETC.



LOWNEY condo urbain

980 rue Notre-Dame Ouest, Montréal QC

514-868-1555

prevel.ca

LUNDI AU JEUDI 16H-21H

FINS DE SEMAINE 12H-17H



EN MUTATION



YAN DOUBLET LE DEVOIR

La basse-ville vue de la rue Turnbull. Le projet de l'îlot Irving doit être construit en bas de cette côte.

Le paysage urbain

Habiter la carte postale

ISABELLE PORTER

Québec — Pour freiner l'étalement urbain, la Ville de Québec ouvre aujourd'hui la porte à davantage de constructions en hauteur. Le paysage urbain de la ville carte postale serait-il en train de changer?

Quand on lui pose la question, le conseiller responsable de l'aménagement, François Picard, répond qu'on n'est quand même «pas à New York».

Il n'a pas tort. Réputée pour son cachet, la ville de Québec est plutôt modeste en matière de constructions en hauteur. Son immeuble le plus haut, l'édifice Marie-Guyard (surnommé le «complexe G»), fait à peine 31 étages et paraît bien seul au centre de la ville.

Dans les quartiers du centre comme Montcalm, Limoilou ou Saint-Jean-Baptiste, les constructions à deux, trois étages dominent. La regrettable Jane Jacobs, qui a beaucoup inspiré les efforts de revitalisation des centres-villes en Amérique du Nord, ne trouverait pas grand-chose à redire sur ces quartiers animés et à échelle humaine.

«Il y a une douceur de vivre à Québec, un rythme, une qualité des lieux urbains qui en font une ville agréable», note Johanne Brochu, une spécialiste en design urbain de l'Université Laval. «Moi je suis Montréalaise, mais je suis à Québec depuis sept ans et je ne suis pas à la veille de partir!»

Mais Québec est aussi réputée pour son ratio élevé de voi-

tures par habitant et son étalement urbain. Et le trafic automobile commence à atténuer la «douceur» évoquée par Mme Brochu. «Si on veut qu'à Québec, on continue à être à proximité de tout, c'est certain que la construction en hauteur a son intérêt», lance-t-elle.

C'est dans ce contexte que l'administration de Régis LaBeaume est partie à la chasse aux espaces vacants au centre et dans la première couronne pour y favoriser de nouveaux projets domiciliaires en hauteur.

Sur le boulevard Laurier dans l'ancienne ville de Sainte-Foy, on va même modifier le règlement de zonage pour faire passer à 27 le nombre d'étages autorisés.

Si le paysage de la ville va changer? Oh que oui, répond François Picard, mais pas partout. «Dans le centre-ville et sur la colline parlementaire, l'image que vous avez de Lévis, par exemple, ne sera pas changée.»

Quant au boulevard Laurier, la Ville n'a pas la prétention d'en faire un paysage digne de cartes postales. «Est-ce que la Défense à Paris en est un? Non. Mais oui, on va l'embellir. Comme dit souvent le maire, en arrivant à Québec, les gens vont passer d'une ville moderne à une ville patrimoniale.»

Saint-Jean-Baptiste

Le dossier est toutefois plus controversé lorsqu'on cherche à densifier entre ces deux extrêmes. Le quartier Saint-Jean-Baptiste dans l'ancienne ville de

Québec, par exemple, ne fait pas partie de l'arrondissement historique, mais le secteur a son cachet et ses résidents sont prêts à se battre pour le défendre.

Ils viennent d'ailleurs d'obtenir la tenue en février d'un référendum à propos du projet d'immeuble résidentiel (l'îlot Irving) sur le site d'un stationnement extérieur inutilisé. Pour le rendre possible, la Ville souhaite modifier le règlement de zonage et faire passer le nombre d'étages permis de 6 à 9.

«Pas dans ma cour»

La Ville, soutient François Picard, a fait ses devoirs pour ne pas bouleverser le paysage. «Au centre-ville, on s'est assuré de ne pas dépasser les gabarits des bâtiments qui sont déjà autour des terrains vacants», dit-il, avant de rappeler que non loin de l'îlot Irving, la rue Saint-Jean est bordée par un immeuble de dix étages qui ne dérange personne.

Récemment, le maire s'en est pris aux opposants qu'il a décrits comme des «bourgeois» qui avaient peur de «perdre leur vue sur les Laurentides».

Johanne Brochu est moins cinglante, mais estime que trop de citoyens se mobilisent contre des projets de ce genre sans avoir une vue d'ensemble du secteur où ils vivent et une vision du «bien commun». Il ne faut pas oublier, dit-elle, que le paysage est un milieu de vie où «il y a du monde.» «L'enjeu, c'est de savoir si l'ajout s'intègre à ce qui existe, s'il en permet la réactualisation.»

Mais au-delà du syndrome du «pas dans ma cour» auquel on pourrait vouloir assimiler ce cas, qu'en est-il des paysages et percées visuelles que cet espace libre offre à tous à partir des rues environnantes, par exemple dans la Turnbull?

Cela n'appartient-il pas au «bien commun»? Interrogé sur l'existence de ce genre de critère dans la prise de décisions, François Picard répète que la ville a besoin «d'amener plus d'habitants dans le secteur».

Percées visuelles

Pour Johanne Brochu, le sacrifice de ce point de vue est justifié si d'autres côtes offrent des percées visuelles à proximité. Après tout, lance-t-elle, on n'est tout de même pas dans un quartier historique!

Toutefois, ce type de considération gagnerait à être prise en compte, à son avis. «Ça prend une vue d'ensemble qui permettrait d'établir collectivement où on veut garder des percées visuelles», dit-elle en déplorant que les plans d'urbanisme n'incluent pas de ce genre de questions. «Ce n'est pas une étude qui coûterait des millions à réaliser. On dirait: voici les types de vues qu'on a, on les catégoriserait et ensuite, on identifierait des possibilités d'ajouts de bâtiments.» Bref, en ces matières, on gagerait à avoir une vue d'ensemble au sens propre... comme au sens figuré.

Le Devoir

Tristan Fortin Le Breton

Le territoire en deux temps

L'espace aussi passe et trépassé. Le photographe Tristan Fortin Le Breton s'intéresse à ces mutations fondamentales du paysage. En relativement peu de temps, il a vu de ses lentilles la transformation du territoire aux franges de la métropole, là où le Grand Montréal touche aux régions proches, en gros autour de l'autoroute 30, dans l'axe qui va de Brossard à Longueuil en passant par Boucherville.

«J'ai commencé il y a un peu moins d'une décennie à m'intéresser aux lieux qu'on traverse souvent sans les regarder, ces lieux encerclés par le développement, dit-il en entrevue. J'ai photographié les friches, les terrains vagues, les boisés en marge. En y retournant récemment, j'ai pu constater l'ampleur des transformations, de nouveaux quartiers bâtis dans les anciens champs, un centre commercial là où il n'y avait rien.»

L'oscillation entre l'«avant» et l'«après» de ces zones périphériques articule le projet *Territoires*, dévoilé aujourd'hui par l'Office national du

film sur son site (onf.ca). L'essai visuel de M. Fortin Le Breton témoigne «du temps qui passe et de la place de la consommation dans l'occupation de l'espace [...], dévoilant des étallements architecturaux et des espaces impersonnels, miroirs de notre prospérité et de notre course à la croissance économique», selon la documentation officielle. Le documentariste de l'espace qui trépassé sera en entrevue à l'émission de radio *Bouillonnant de culture*, animée par Patrick Masbourian, aujourd'hui à 14h, à la Première Chaîne de Radio-Canada.

«La vitesse et le sens de la transformation m'ont franchement étonné», dit encore le photographe du territoire. Tout est axé autour de l'auto, et le centre commercial devient la principale attraction. Je me demande ce qu'on va penser de ces aménagements dans dix ou quarante ans. Vont-ils vraiment résister à l'épreuve du temps? Et que vont-ils dire de nous?»

Le Devoir



ONF

Deux extraits de *Territoires*, de Tristan Fortin Le Breton

Photoreportage en collaboration avec l'ONF

Ce dossier est présenté en collaboration avec l'Office national du film. L'ONF a réalisé l'essai visuel *Territoires*, d'après des photos de Tristan Fortin Le Breton, une exploration des nouveaux paysages urbains. A voir sur www.ledevoir.com/territoires

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

MÉDIATION ARTISTIQUE & INNOVATION MANAGÉRIALE

5•6 décembre 2011, ESPACE LA FONTAINE

COMMENT L'ART PEUT-IL CONTRIBUER À RÉENCHANTER L'ENTREPRISE?

PARTICIPEZ À DEUX JOURS DE RÉFLEXION
ET D'ÉCHANGES SUR DES PRATIQUES DE GESTION CRÉATIVES ET INNOVANTES

EN CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

GIOVANNI SCHIUMA, professeur en innovation managériale,
Università della Basilicata (Italie). Auteur : *The Value of Arts for Business*

ANNE PÄSSILÄ, éducatrice artistique et professeure, Lahti School of Innovation (Finlande)

MASSIMO GUERRERA, artiste plasticien et performeur,
participant à la Triennale québécoise 2011

LAURENT SIMON, professeur en management et
cofondateur du groupe de recherche *Mosaïc*, HEC Montréal

EXPLOREZ LES COULISSES DE L'INNOVATION
AVEC DES ARTISTES, DES GESTIONNAIRES ET DES CHERCHEURS

lacultureenentreprise.ca/symposium

Nous pouvons presque tout restaurer... parfois même les cœurs brisés!

INVITATION SPÉCIALE

Venez assister à une démonstration de gravure sur cristal selon la technique traditionnelle à la roue. Les articles de cristal et de verre seront gravés sur place. Un verre paraphé vous sera remis gracieusement.

Nous vous invitons à nous apporter votre verrerie ébréchée, nous la restaurerons pour le temps des Fêtes.

Venez nous rencontrer au kiosque de Monsieur Fix-it
Le dimanche 11 décembre 2011 de 10h à 18h
À L'EXPOSITION D'ART ET D'ANTIQUITÉ Tante Sadie
Ruby Foo's Hotel – 7655, boul. Décarie, Montréal (entrée gratuite)

Depuis 1953

Restauration :
Tableaux, porcelaine, cristal et verre, ivoire, albâtre, pierre à savon, marbre. Restauration de poupées.

Réparation :
Horloges, lampes, Chandeliers, argenterie.

Spécialistes sur place

www.themrfixit.com **514 484-8332** 4652, boul. Décarie, Montréal

TERRITOIRES EN MUTATION

Urbanized

Au service de l'économie et non de l'humain

Le réalisateur Gary Hustwit passe à la moulinette la plupart des idées reçues sur l'aménagement urbain

ISABELLE PARÉ

La moitié des Terriens vivent en ville. Dans deux générations, 75 % de l'humanité s'entassera dans des métropoles développées à vitesse grand V. Les villes répondent-elles au besoin de l'*homo sapiens* du troisième millénaire? Non, rétorque tout de go Gary Hustwit, si on continue à confondre développement économique et design urbain.

Dans son dernier documentaire *Urbanized*, le réalisateur new-yorkais passe à la moulinette la plupart des idées reçues sur l'aménagement urbain. Le film fait la recension des succès et des ratés vécus dans diverses villes à travers le monde, et démontre par A + B que des plans soigneusement pensés peuvent donner naissance aux pires hérésies urbaines.

Pourquoi? Parce que plusieurs décideurs croient dur comme fer que le succès d'une ville passe d'abord par le développement économique. «Les décideurs planifient l'aménagement urbain en fonction d'enjeux économiques plutôt qu'en fonction de ceux qui habitent les villes. Des maires veulent attirer des stades, d'autres des centres de congrès, plutôt que de se demander comment rendre leurs villes plus viables au quotidien», plaide Hustwit, dans une entrevue accordée au *Devoir*.

Tiens, tiens. Pas si loin d'ici, combien de roitelets rêvent de stades, convaincus d'avoir trouvé la clé pour hisser leur ville au panthéon des cités modèles?

Film polémiste, *Urbanized* rappelle les désastres créés à New York après la guerre par l'urbaniste, Robert Moses, version américaine du baron

Hausmann à Paris. Fervent promoteur de l'automobile, il quadrilla la ville d'autoroutes efficaces, de ponts et de tunnels, propulsant le déclin du Bronx et de Coney Island. À la fin des années 60, New York était devenue une métropole dangereuse truffée de quartiers coupe-gorge, désertée par les piétons. La solution à la croissance est ailleurs, pense Hustwit.

Vivre en ville

«Une ville bien pensée, c'est comme un bon party. Si les gens restent dans les rues tard le soir et se les approprient, c'est que la ville a été pensée pour eux», dit-il. Trottoirs logeables, bancs publics, placettes sympathiques et transports intelligents: dotons la ville d'infrastructures de base et le reste suivra, pense Hustwit. «Si on crée d'abord une ville vibrante où tout le monde converge naturellement, les compagnies et l'économie suivront», dit-il.

Dans ce documentaire coup de poing, l'architecte danois Jan Gehl explique que, génétiquement parlant, l'œil humain n'est pas conçu pour percevoir clairement les espaces de plus de 100 mètres. «Les gens se sentent inconfortables dans des espaces plus grands, pourtant les villes en sont truffées. On oublie que l'homme est toujours le même simple homo sapiens fait pour marcher», explique ce consultant en qualité de vie urbaine.

Pensez à Copenhague, où les bouillons de circulation ont été éliminés en favorisant le vélo, lui-même protégé des voitures par des pistes surélevées. Promenades et placettes ont été aménagées le long du port, devenues des lieux de rencontre. «Le design des villes est ce qui



À Mumbai, on ne compte qu'une toilette pour 600 habitants dans les slums, ces quartiers de tôle ondulée qui poussent à côté de villes de plus en plus prospères. Ci-dessus, une image tirée du documentaire *Urbanized*.

influence le plus le quotidien des gens. Le temps passé dans les transports, les loisirs, tout cela dicte notre mode de vie. Or, l'empathie ne pèse souvent pas lourd dans les décisions des planificateurs urbains», dit Hustwit, promoteur de mesures simples pour revitaliser les villes.

À l'inverse, des villes champignons poussent en Chine, élançant vers le ciel des immeubles futuristes, flanqués d'autoroutes infranchissables. «Ici, les villes se développent en fonction du boom économique, mais pas des êtres humains», déplore l'architecte Yung Ho Chan dans *Urbanized*, consterné par la déshumanisation de Pékin, mégapole de 20 millions d'habitants.

«Tout le monde croit que le

design parfait, c'est une ville truffée de beaux buildings. Or, il y a des belles villes dépourvues de développement organique, qui ne répondent pas du tout aux besoins des gens qui y vivent», renchérit le réalisateur.

Trop belle pour toi

Brasilia. L'exemple parfait d'une ville planifiée au centimètre près. L'utopie architecturale plantée en 1957 par Lucio Costa et l'architecte Oscar Niemeyer en plein désert saupoudré des édifices emblématiques entre d'immenses places balayées par vent. «Vue du haut des airs, Brasilia semble un endroit idéal, mais c'est un désastre au niveau humain. Personne n'a pensé ce que ce serait de vivre au cœur de cette ville»,

insiste Hustwit.

En Inde et en Chine, les villes explosent sans qu'on se soucie d'améliorer les conditions de vie minables dans les immenses bidonvilles où s'agglutinent pauvres et classe moyenne. Si la tendance se maintient, 50 % de la croissance des villes de l'hémisphère sud se fera dans ces quartiers, rendus tristement célèbres par des films comme *Slumdog millionnaire*, insiste l'auteur d'*Urbanized*.

À Mumbai, on ne compte qu'une toilette pour 600 habitants dans les slums, ces quartiers de tôle ondulée qui poussent à côté de villes de plus en plus prospères. «Au sud, le design urbain doit commencer par le développement d'infrastructures hygiéniques de base et l'assainissement des conditions de vie», dit-il.

Au nord, des villes de pays industrialisées sont au contraire

en pleine implosion. Comme Detroit, criblé de trous béants laissés par la désertion massive de quartiers autrefois habités par les travailleurs de l'industrie automobile. Or, la crise immobilière et les saisies en série qui frappent les États-Unis pourraient peut-être obliger certaines villes à penser autrement, espère Gary Hustwit, qui demeure optimiste quant à l'avenir des métropoles. «Des artistes réinvestissent des villes semi-abandonnées et réinventent la façon de vivre en ville. L'abandon de ces édifices vacants permet de nouvelles expériences urbaines plus créatives qui n'auraient jamais été tentées auparavant.»

Urbanized, un survol planétaire de diverses réalités urbaines, à voir au cinéma du Parc jusqu'au 30 novembre.

Le Devoir

Je suis là pour vous écouter

ERNEST GODIN MA, Psy, MA, Soc.
Psychologie

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU MIEUX ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

514 992-7535 Outremont

- MEMBRE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES
- MEMBRE DU RÉPERTOIRE CANADIEN DES PSYCHOLOGUES OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ
- MEMBRE DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Sophie Downs
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

VIEUX-QUÉBEC
HÔTEL PORT-ROYAL
suites
1.866.417.2777

À PARTIR DE 129\$
pour deux personnes incluant le nouveau petit-déjeuner gourmand au restaurant Le 48 et le stationnement.

Couette Gourmande

www.leportroyal.com

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Spécialistes de la santé

Lipoderma
CLINIQUE DU CORPS

SPA HAMMAM Privé
AVEC NOS SOINS
ENVELOPPMENT ET MASSOTHÉRAPIE

514 844-1007
www.lipoderma.ca
info@lipoderma.ca
facebook.com/Lipoderma

Montréal centre-ville
615, De Maisonneuve Ouest
H3A 1L8

Botox
Cosmétique

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec
Raphaëlle Sirhan Daneau au 514.985.3502 ou rdaneau@ledevoir.com

Papeterie
Casse - Noisette

«L'avenir, c'est à vous de l'écrire»

Cahiers Clairefontaine
et ses collections

Sceaux, cires à cacheter,
instruments d'écriture

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

www.artisan-du-store.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec

Service à domicile **GRATUIT**

Nous payons la TPS et la TVQ installation gratuite

Stores sur mesure commercial et résidentiel
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES

Région de Montréal
514 231-8677
Laval et Rive-Nord
450 627-3716
Longueuil et rive-sud
450 445-9829
Région de Trois-Rivières
819 696-8677
Région de Québec
418 654-8677

Décor **Claude Bouchard**
2362, Beaubien E,
Montréal (C) C
Bienvenue aussi aux
décorateurs(trices)

INSTALLATION GRATUITE

ACTUALITÉS

La dyslexie, une maladie mentale ?

LISA-MARIE GERVAIS

La dyslexie et les autres troubles d'apprentissage seront bientôt officiellement reconnus comme des maladies mentales. Le milieu de l'éducation craint les conséquences néfastes qu'aura cette disposition de la loi 21, qui devrait entrer en vigueur au début 2012, a appris *Le Devoir*.

«C'est déjà pas facile pour les dyslexiques, alors de leur coller une étiquette de maladie mentale, je trouve que c'est régresser dans la façon d'aider ces personnes-là», a dit Julie Bouliane, étudiante au baccalauréat en communication et sciences politiques, et elle-même dyslexique dysorthographique.

Cette disposition de la loi modifiant le Code des professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines fait ruer dans les brancards de nombreux orthopédagogues, qui se réunissent aujourd'hui pour l'assemblée générale annuelle de leur association. À commencer par la mère de Julie, Monique Brodeur, orthopédagogue de formation et doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, qui prononcera le discours d'ouverture. Elle déplore que l'Office des professions n'ait pas consulté tous les acteurs concernés du milieu de l'éducation pour l'élaboration de la loi et du guide explicatif.

Concrètement, ce guide permettrait aux seuls membres d'ordres professionnels de diagnostiquer et d'identifier les troubles d'apprentissage, par exemple les médecins, les infirmières et les psychologues, laissant à l'écart les orthopédagogues, qui ne font pas partie d'un d'ordre. C'est inacceptable, croit Mme Brodeur. «L'orthopédagogue est pourtant le spécialiste des difficultés, incluant les troubles d'apprentissage, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques», soutient-elle dans une lettre publiée en page Idées (B 5).

Médicaliser l'école

Pour Julien Prud'homme, professeur associé au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, le fait que l'autorité passe d'un type professionnel à un autre, qui relève de la santé, signifie également le passage vers une compréhension biomédicale des problèmes. «L'échec en français va être envisagé comme un problème de santé et individuel, dont les causes vont être neurologiques», a-t-il expliqué. «On va moins le voir comme un problème pédagogique ou socioéconomique.»

Line Laplante, professeure et experte en dyslexie, croit qu'il est dangereux de diagnostiquer un tel trouble du seul point de vue médical. «Un jeune qui présente un retard en lecture n'a pas nécessairement un trouble neurologique. Il peut avoir été sous-stimulé parce qu'il venait d'un milieu défavorisé», a-t-il indiqué.

À l'heure actuelle, un élève n'a pas besoin d'un diagnostic ou d'une évaluation ferme d'un spécialiste pour recevoir des services. Dans la plupart des écoles, dès que les difficultés sont constatées, un plan d'intervention est aussitôt mis sur pied.

Les commissions scolaires craignent que cette approche multidisciplinaire dite «non catégorielle», qui se bâtit depuis une décennie, soit mise au rancart. «Tout le monde reconnaît les mérites de notre approche. On ne peut pas défaire tout ça du jour au lendemain, sous prétexte que des ordres veulent bénéficier de certains privilèges», a souligné Bernard Tremblay, responsable du dossier à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

L'Office des professions se dit conscient des inquiétudes du milieu de l'éducation, qui se sent encore une fois délaissé. «Bien des choses se disent autour du guide et du projet de loi, mais une fois qu'il sera connu, il y aura des craintes de moins», assure la responsable des communications, Lucie Boissonneault. Adoptée il y a environ deux ans, la loi 21 devrait entrer en vigueur par décret gouvernemental au début de l'année 2012.

Le Devoir

Deux Cris contre le Plan Nord

Le duo musical engagé Ceramony estime notamment que la construction de routes pourrait restreindre l'accès des chasseurs cris à leur propre territoire

CAROLINE MONTPETIT

Ils sont Cris et s'opposent au Plan Nord. Ils le disent en musique et en mots. Le duo musical Ceramony, formé de Pakesso Mukash et de Matthew A. Iserhoff, est un peu à la communauté crie ce que Richard Desjardins est à la nôtre, le pop et le rap en plus. C'est un duo d'artistes engagés qui ne craint pas d'affronter les bulldozers du progrès.

Leur premier disque dénonce la conclusion de l'entente de la «paix des braves», et s'oppose à l'adoption du Plan Nord. Gagnant du Juno du meilleur album autochtone de l'année, il fait un tabac dans la communauté crie.

«Les Cris ont accueilli notre succès comme si c'était le leur», dit Matthew A. Iserhoff, que *Le Devoir* a rencontré avec son comparse Pakesso Mukash. Les deux musiciens, qui veulent devenir «des ambassadeurs de la nation crie», vivent aujourd'hui à Montréal.

En fait, la première chanson de Pakesso Mukash et Matthew A. Iserhoff, intitulée *First Son*, est née de la déception du duo de voir adoptée la «paix des braves», en 2002, malgré l'opposition des jeunes Cris. À cette époque, Pakesso Mukash était le chef des jeunes de la communauté crie de Poste-à-la-Baleine, et Matthew A. Iserhoff, le chef des jeunes de la communauté crie de Mistissini.

À l'époque, disent-ils, le conseil des jeunes Cris avait réuni 150 membres et avait demandé un vote sur la «paix des braves». 149 des membres présents s'y étaient opposés. Pakesso Mukash, qui est le fils de l'ancien chef du grand conseil des cris Matthew Mukash, et Matthew A. Iserhoff dénoncent aussi le fait que la «paix des braves» a été conclue en pleine saison de chasse, et que beaucoup de chasseurs n'ont par conséquent pas participé aux débats.

«Ceux qui bénéficieront du Plan Nord en fin de compte seront les grosses compagnies et le gouvernement provincial»

«Ce n'est pas exactement ce que je voulais être, chantent-ils dans *First Son*, un enfant des Premières Nations assimilé». Aujourd'hui, Ceramony s'oppose au Plan Nord, parce que la construction de routes pourrait, croient-ils, restreindre l'accès des chasseurs cris à leur propre territoire. Le duo voit aussi d'un mauvais œil l'arrivée des quelque 20 000 nouveaux travailleurs par année durant cinq ans, prévue dans le plan. Selon Pakesso Mukash, la communauté crie n'est pas prête à occuper tous ces emplois, quoiqu'en disent les dirigeants cris, qui soutiennent la conclusion d'une entente. La chanson de Ceramony *The Last Great Men*, rédigée en partie en cri, s'adresse aux aînés et tente de leur exposer le point de vue des jeunes. «Nous voulons leur dire que ce n'est pas vrai que les jeunes n'ont plus rien à faire de la culture traditionnelle», dit Matthew.

«Grand-père, je veux marcher où tu as marché, Grand-père, je veux voir où tu chassais», chantent-ils dans *The Last Great Men*.

Selon Pakesso Mukash, environ 40 % de la population vit encore de la chasse et de la pêche dans le très grand nord du Québec.

Le territoire

«Pour nous, l'identité crie est profondément ancrée dans le territoire. Une fois que tu as vendu ton territoire, il ne te reste plus rien», dit Matthew. Et tout l'argent de compensation du monde n'y changera rien, ajoute-t-il. Pakesso Mukash, qui est en partie abénaquis par sa mère, donne en exemple le cas des Abénaquis, qui sont entourés de développement urbain et qui n'ont tout simplement plus de territoire pour chasser.

«Ceux qui bénéficieront du Plan Nord en fin de compte seront les grosses compagnies et le gouvernement provincial», dit Matthew, notant que ce phénomène s'observe partout dans le monde.



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Pakesso Mukash et Matthew A. Iserhoff veulent devenir «des ambassadeurs de la nation crie».

On a beau brandir des arguments sociaux pour justifier ce plan, c'est clair que ce n'est pas l'objectif premier de l'affaire. [...] Et ce n'est pas nous qui avons poussé le Plan Nord, mais bien le gouvernement Charest.»

En fait, malgré les 3,5 milliards de dollars promis par la «paix des braves», grâce auxquels on a par exemple bâti des complexes sportifs et des arénas, le diabète n'a cessé d'augmenter chez les Cris, note Pakesso Mukash.

À l'argument voulant que les Cris servent de modèle de développement aux autres communautés autochtones, entre autres à cause de l'entente de la Baie-James, Matthew A. Iserhoff oppose que bien des autochtones du Canada considèrent aussi les Cris comme des autochtones qui ont vendu leur âme contre de l'argent. En fait, souligne le duo, les Cris ont plutôt gagné l'admiration de leurs semblables lorsqu'ils

ont bloqué le projet Grande-Baleine, à la fin des années 1990.

Et s'ils admettent que les ententes du Plan Nord et de la «paix des braves» peuvent avoir des retombées positives pour leurs communautés, Matthew A. Iserhoff et Pakesso Mukash croient tout simplement que trop d'ententes sont signées dans le Nord, trop rapidement, plaçant la nouvelle génération de Cris en rupture avec son passé.

«Cela nous place dans un état de perte de confiance dans notre identité», dit Matthew.

L'entente de la Baie-James s'est signée alors que le territoire crie était encore considéré que comme une vaste toundra quasi déserte. Désormais, les décideurs y voient le miroitement de l'or, des diamants et de l'uranium. Une motivation qui peut être plus forte que bien des développements sociaux...

Le Devoir

UNE EXCELLENTE IDÉE CADEAU POUR NOËL !

5^e édition

CONCERT
CONTRE LE CANCER

3 février 2012
20 heures

La Maison symphonique de Montréal



La diva **Marie-Josée Lord** dans un concert lyrique avec l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Stéphane Laforest. Au programme des œuvres de Bizet, Puccini, Gershwin, et un extrait de Starmania.

Pour achat de billets assortis d'un don à l'Institut du cancer de Montréal et donnant droit à un reçu pour fins d'impôts pour la portion admissible, téléphonez au 514 890-8213.

laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112

Billets réguliers : 35 \$, 50 \$, 60 \$ et 75 \$ (frais et taxes en sus)
En vente à la billetterie et au laplacedesarts.com

concertcontrecancer.com

VIEILLISSEMENT ET MÉMOIRE CHERCHONS PERSONNES AGÉES

Pour une étude sur la mémoire spatiale

Participants droitiers de 60 à 75 ans

Présentement sous aucun médicament pour l'humeur ou le sommeil.

Sans antécédent de maladie mentale, trouble neurologique ou attaque cérébrale.

La participation requiert 1 à 3 visites au laboratoire de Dr. Véronique Bohbot à l'Institut Douglas.

Durant ces visites, les participants exécuteront des tâches cognitives et des tâches de mémoire spatiale dans des environnements virtuels sur un ordinateur.

Une compensation monétaire sera offerte. Si intéressés, S.V.P. contactez Kyoko Konishi au (514) 761-6131 ext. 3408

ACTUALITÉS

TERRITOIRES

SUITE DE LA PAGE 1

continents et 62 participations fermes. Trois lauréats ex æquo chapeautent onze finalistes, certains défendant des idées encore plus audacieuses, jusqu'à des tunnels de verdure traversant des forêts urbaines. Bravo.

Tout cela pour reconfigurer 17 horribles kilomètres de béton et de friches industrielles, un paysage urbain qui a été comparé par un observateur étranger à une entrée de ville indigne du Kazakhstan. Il y a donc encore moyen de rêver dans ce pays aux multiples perspectives bouchées? D'ouvrir franchement les yeux sur les erreurs héritées du passé et les solutions déjà éprouvées ailleurs, ne serait-ce que dans la tête des amoureux du paysage et des aménagements bien faits?

«Les autoroutes qui arrivent au centre-ville et défigurent le paysage urbain, il y en a partout, et en ce sens Montréal n'est pas la ville la plus malheureuse qui soit», commente en entrevue au *Devoir* Édouard François, autre observateur étranger, spectateur engagé celui-là, puisqu'il présidait le jury international d'idées YUL-Montréal. M. François est un des chefs de file mondiaux de l'architecture verte. On lui doit par exemple la Tower-Flower de Paris, un gratte-ciel planté d'arbres. «L'accès autoroutier, c'est mondial comme problème. C'est un héritage de la société industrielle monofonctionnelle. Heureusement, on est en train de basculer vers autre chose.»

On le sait, on l'a dit et répété: l'échangeur Turcot, un des nœuds du secteur, sera refait dans la perspective dominante du tout-à-l'auto. C'est un fait indéniable. Mardi, au bout de trois heures de présentations des beaux plans de réaménagement, la passionnée Odile Hénault, toujours critique à souhait, a été la seule à se pointer au micro pour demander candidement: non mais, où sont les voitures réelles dans vos projections virtuelles? «On ne voit à peu près pas d'autoroute, a dit la

critique d'architecture. Ce sont des propositions d'aménagement extrêmement vertes et valables, basées sur des principes intéressants, mais j'ai un peu peur que leur impact soit minime auprès du ministère du Transport. [...] J'ai peur que ces beaux plans restent lettres mortes.»

Le ministre responsable n'a pas assisté à la présentation mardi soir. Le directeur du concours, le Français Édouard François, ne se laisse pas démonter par la critique des rapports tordus entre le politique et les pros du paysage dont il ne maîtrise pas les arcanes québécois de toute manière. «Il faut considérer les différents temps, chacun avec sa vision, dit l'architecte parisien. Il y a un avant et un après concours. Sur le très long terme, ne parlons pas de poudre aux yeux. Il y a un temps politique aussi pour comprendre et évoluer. Nous, au jury, nous avons cherché à intéresser les élus et les citoyens en disant qu'il y a des rêves et du potentiel dans le paysage.»

Le paysage d'aujourd'hui à demain

Le professeur Gérard Domon, spécialiste de la dynamique des paysages et de la nouvelle ruralité, s'intéresse à ces mutations du territoire sur le long et le très long terme. «Un de mes plaisirs, c'est d'amener mes étudiants sur le terrain et de leur montrer ce qu'est devenue la campagne, en vrai, dit le directeur scientifique associé de la Chaire de paysage de l'UdeM. La ruralité, ce n'est plus ce qu'on pense, les vaches et l'agriculture. Il y a une diversité formidable de contexte rural et le paysage joue un rôle majeur dans cette ruralité. Le paysage, c'est un peu l'équivalent du sol agricole au XX^e siècle.»

Avec Julie Ruiz, professeure de géographie à l'UQTR, M. Domon vient de terminer une étude intitulée «Comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain» en se servant du cas précis de la MRC des Maskoutains. «Le diagnostic paysager» porte sur cette région agricole enclavée entre le fleuve et l'Estrie, un plat pays un peu morne avec Saint-Hyacinthe comme ville centre. Le Grand Montréal voisin

touche à sa frontière ouest. Tout y est examiné: le sol, l'occupation successive, les lieux valorisés, les exemples à ne plus suivre, le paysage maskoutain vu de l'intérieur et de l'extérieur.

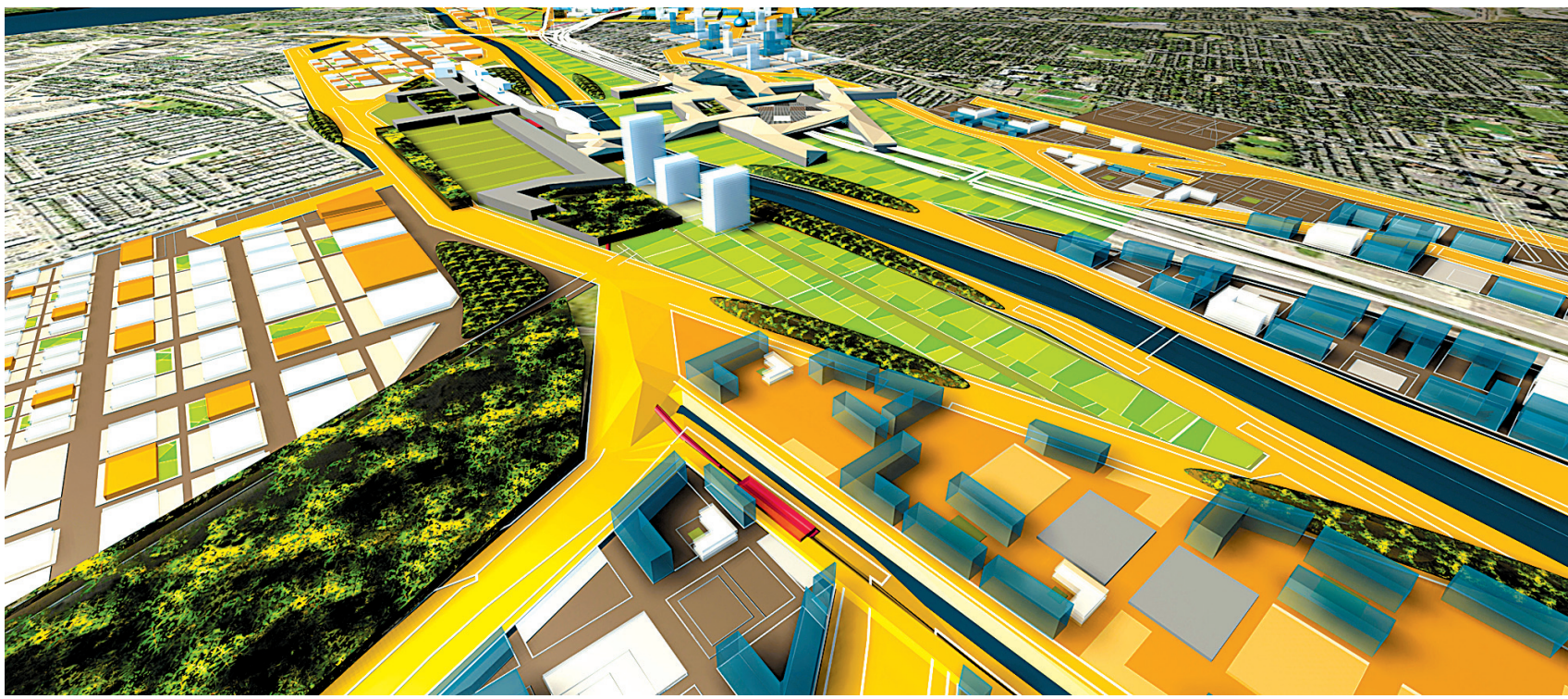
«Je pense sincèrement que les municipalités qui ne font pas attention à leur paysage auront de sérieuses difficultés dans les prochaines décennies, dit le savant. [...] On peut être critique des choix passés, mais pas nécessairement toujours envers ceux qui ont fait ces choix. Il faut recontextualiser. On ne peut pas comprendre la position des pylônes dans Charlevoix ou le Bas-Saint-Laurent si on ne tient pas compte de ça. Ces lignes électriques sont épouvantables pour nous, alors qu'au moment de leur installation on les voyait comme un signe de progrès...»

Le «beau», enfin, ce qui est conçu comme tel, rapporte au sens et aux sens comme au portefeuille. Il n'y a qu'à voir le prix des maisons plus au sud, en Estrie, autour de Knowlton, Sutton ou Bromont. Une montagne bucolique et c'est le pactole, avec bien sûr le danger de l'embourgeoisement à l'extrême. Or, le Québec a beaucoup, beaucoup détruit de ses lieux enchanteurs en quelques décennies à peine, faute de protection et de balises. Le paysage québécois illustre souvent ce que le libre marché total, sans contrainte politique, peut donner de pire.

L'Etat réagit, un peu. La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel était jugée «d'une pâleur extrême» dans nos pages cette semaine par Marcel Junius, ancien président de la Commission des biens culturels du Québec. Il y a tellement péril en la demeure québécoise que le professeur Domon avance la possibilité de passer bientôt un point de non-retour.

«Je dirais que les cinq à dix prochaines années seront décisives, passionnantes et déterminantes», conclut Gérard Domon. La majorité des lois sont en révision ou ont été revues sans être encore en application. Le paysage est une ressource du territoire, une des plus précieuses que l'on ait actuellement.»

Le Devoir



Le projet de Brown + Storey Architects, un des trois lauréats du concours YUL-MTL, pour le parcours d'entrée de l'autoroute 20 de l'aéroport au centre-ville.

CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 1

demandent si leur gouvernement passera un jour à l'action.

Les 62 millions de Britanniques rejettent en moyenne 11 tonnes de GES par habitant par année, soit un peu moins de la moitié des rejets des Canadiens, dont la moyenne est de 23 t (la moyenne québécoise équivaut cependant à la moyenne britannique). La performance actuelle, explique le D^r David McKay, conseiller scientifique principal du gouvernement en matière de changements climatiques, se veut une manière d'assumer la responsabilité historique de la Grande-Bretagne dans l'évolution du climat. Ce pays se classe en effet deuxième au monde, derrière les États-Unis, pour l'importance de ses rejets cumulatifs historiques (1880-2004).

Un «budget climatique»

Mais en 2008, le Parlement faisait de la Grande-Bretagne le premier pays de la planète s'obligeant par loi à réduire ses émissions de GES de 80 % d'ici 2050, par rapport au niveau de 1990. Les Communes londoniennes ont décidé de créer du même coup un comité spécial, le Comité sur les changements climatiques (CCC), qui a le mandat d'évaluer chaque année le rendement du «budget climatique» quinquennal du gouvernement pour l'ajuster en cours de route.

Ce véritable vérificateur général du dossier climat a remis son troisième rapport en juin. On y apprend que, tout en étant toujours inférieures aux cibles officielles, les émissions de GES ont augmenté de 4 % en 2010, en raison notamment d'un hiver exceptionnellement rigoureux. La majorité des maisons du pays utilisent le gaz pour se chauffer.

Selon Lord Adair Turner, le président du CCC, «une accélération dans le rythme des réductions sera impérativement nécessaire si on veut respecter les budgets carbonés à venir», écrit-il, car même une fois désaisonnalisée, la tendance des émissions

semble à la hausse et pourrait compromettre les «budgets carbonés» à venir, y compris le dernier déposé au printemps par les conservateurs.

Le gouvernement du premier ministre David Cameron maintient en effet le cap sur l'objectif intermédiaire particulièrement ambitieux de -34 % des émissions britanniques d'ici 2020. Pour 2030, la Grande-Bretagne cible maintenant une réduction de 50 % de ses émissions par rapport à 1990, soit l'objectif que viserait le Canada, mais 20 ans plus tard — et de manière non contraignante!

La Grande-Bretagne bouge aussi par nécessité, car les réserves de pétrole et de gaz de la mer du Nord s'épuisent rapidement. Elle entend tirer parti de ses ressources maritimes renouvelables et abondantes: vents, marées et vagues.

Le gouvernement britannique a aussi demandé en 2011 à son ministère de l'Énergie et des changements climatiques — on a intégré les deux missions par cohérence — de préparer maintenant un quatrième «budget carbone» qui va cibler la période 2020-2025. Ce qui change beaucoup de choses, y compris de faire une place importante au nucléaire, au grand dam de certains écologistes, afin de minimiser la place du gaz.

Changer les perspectives

Au milieu des années 2000, le gaz fournissait 40 % de l'énergie à la Grande-Bretagne, et le charbon 33 %. L'hydroélectricité en fournissait moins de 2 %, et les autres énergies renouvelables (éolien, géothermie, marée motrice) autour de 4 %. La part du nucléaire est demeurée stable de 1990 à 2005 avec environ 19 % du total. Et Fukushima n'a pas ébranlé la filière, un «moindre mal» pour plusieurs écologistes.

Dans son plan de «décarbonisation», la Grande-Bretagne entend porter la part des énergies renouvelables à 15 %, voire à 20 % d'ici 2020, une hausse qui exigera des investissements de 160 milliards de dollars.

«Mais après, explique Paul Spence d'EDF, un gros joueur français dans le dossier nucléaire britannique, ce sera la concurrence entre les filières afin de réduire les prix. L'ajustement se fera alors avec le marché mondial du pétrole, le prix du carbone, de la

valeur des réserves d'énergie et le jeu des tarifs garantis pour certaines filières, comme les renouvelables.»

«Le danger principal», explique de son côté Keith Allot du World Wildlife Fund, c'est de miser maintenant sur le gaz, qui pourrait coûter moins cher. Ce choix bloquerait l'avenir, soit la possibilité de réduire nos émissions dans 20 ou 30 ans, car les centrales construites demain vont fonctionner pendant 30 à 40 ans et nous empêcher de réduire cette partie de nos émissions.»

Jim Footner de Greenpeace UK, partage cette crainte d'autant plus, dit-il, que d'ici 2020, les Britanniques devront fermer 12 centrales nucléaires et toutes les centrales au charbon, sauf une, parce qu'elles ne respectent pas les normes européennes d'émissions sur les pluies acides.

David Kennedy, le directeur général du CCC, l'organisme qui évalue annuellement l'évolution du «budget carbone» gouvernemental, craint même que la grande disponibilité du gaz sur le marché international compromette l'évolution anticipée des énergies renouvelables au-delà de 2020. Un rapport britannique expliquait récemment que 90 % des besoins du pays pourraient pourtant être comblés par les énergies renouvelables d'ici 2050.

«Le grand danger pour la Grande-Bretagne», explique le chien de garde du plan britannique, c'est la concurrence de l'industrie lourde étrangère qui peut produire à meilleur coût du métal ou d'autres produits. On peut quand même arriver à nos objectifs de réduction dans le cadre des politiques en place. Mais cela va exiger un engagement politique très ferme du gouvernement.»

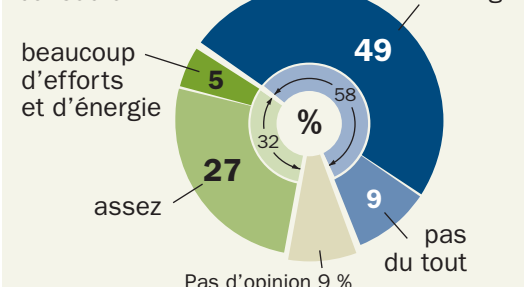
La semaine dernière, le chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances et du Trésor) laissait entendre que la politique de lutte contre les changements climatiques devrait tenir compte de l'«affordability», c'est-à-dire de la nécessité de ne pas aller trop vite et de fragiliser la position concurrentielle des entreprises britanniques. Pour l'instant, et malgré le ralentissement économique, le gouvernement Cameron, qui avait promis d'être «le plus vert que la Grande-Bretagne ait vu», ne remet pas en question les objectifs ambitieux du pays. Mais...

Le Devoir

Pas assez d'efforts pour l'économie

Les efforts et l'énergie consacrés par le gouvernement du Québec pour stimuler l'économie et la création d'emplois.

Selon votre perception, le gouvernement consacre...



Sondage Senergis-Le Devoir mené sur Internet auprès de 1000 Québécois de 18 ans et plus au début du mois de novembre

ÉCONOMIE

SUITE DE LA PAGE 1

Une autre proportion de 25 % des Québécois juge que les choses vont se détériorer à court terme.

Même sur un horizon de 10 ans, la moitié de la population n'a pas confiance. «C'est beaucoup, quand on constate qu'une personne sur deux n'a pas confiance en l'économie du Québec», analyse M. Lemieux. Selon lui, les citoyens auraient besoin de bonnes nouvelles sur le plan de l'économie pour retrouver leur confiance. «C'est ce qui manque en ce moment.»

Les Québécois sont d'ailleurs majoritairement très critiques de l'action du gouvernement de Jean Charest dans le domaine économique. Même si les libéraux ont été élus en promettant d'avoir «les deux mains sur le volant», 58 % des citoyens de la province sont convaincus que le gouvernement ne déploie pas suffisamment d'efforts et d'énergie pour «stimuler l'économie et la création d'emplois».

«Ils ont l'impression que le gouvernement n'a pas relevé ses manches et ne s'est pas mis à la tâche», explique Daniel Lemieux, à la lumière des résultats du sondage. C'est vrai qu'il y a une certaine morosité au Québec depuis un certain temps. On est allé de scandales en scandales, on constate une perte de confiance envers le gouvernement, les institutions, etc. On n'a pas vu beaucoup de gros investissements ou de projets. On parle beaucoup du Plan Nord, mais il est très critiqué. On sent que les Québécois ne perçoivent pas de développement économique solide.»

Cette baisse de confiance marquée se répercute sur les dépenses des ménages. Un total de 36 % d'entre eux ont dit avoir déjà réduit leurs dépenses. Un pourcentage identique de répondants ont affirmé avoir l'intention de revoir leurs dépenses à la baisse au cours des six prochains mois. «Les gens sont inquiets et ils se disent qu'ils doivent faire attention, parce qu'on ne sait jamais ce qui va arriver», souligne M. Lemieux. Bref, il s'agit de mauvaises nouvelles pour les commerçants, qui comptent traditionnellement sur la période des Fêtes pour réaliser parfois jusqu'au quart de leurs bénéfices de l'année.

Plusieurs joueurs du secteur des affaires constatent d'ailleurs que le climat de morosité s'est bien installé, alimenté par les mauvaises nouvelles économiques qui se multiplient dans différentes régions du monde. Prenant acte de cet état de fait, la présidente et chef de la direction de Gaz Métro, Sophie Brochu, a vanté la semaine dernière le dynamisme de l'économie québécoise, malgré la crise qui frappe l'Europe et qui perdure aux États-Unis. «Quand il y a des projets qui sont porteurs et qui sont menés par des instigateurs solides, on peut attirer au Canada, et particulièrement au Québec, des investisseurs étrangers, a-t-elle expliqué au *Devoir*. C'est un message positif à envoyer dans une mer qui est toujours dépeinte de façon négative.»

«Le Québec est dynamique dans le secteur énergétique», a insisté Mme Brochu. Pourtant, ce n'est pas, selon elle, l'image qui est véhiculée dans les médias, qui font beaucoup plus état des mauvaises nouvelles économiques. «C'est épuisant et, à un moment donné, ça tue l'entrepreneuriat. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de risque, mais il y a tout de même de très belles choses qui se réalisent.»

Reste que le portrait global est loin d'être réjouissant. «Les perspectives de l'économie mondiale se sont assombries considérablement et la volatilité des marchés financiers s'est intensifiée, en raison surtout de la crise de la dette souveraine en Europe», a relevé le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, lors de son passage à Montréal cette semaine. Mince consolation: M. Carney a fait remarquer que les liens économiques entre le Canada et l'Europe demeuraient ténus. «C'est plutôt une question de l'effet sur les conditions financières ici au Canada, et la confiance des ménages et des entreprises», a-t-il toutefois précisé.

Le sondage réalisé pour *Le Devoir* a été mené du 11 au 13 novembre auprès de 1000 personnes. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390